

REDACTION ET  
ADMINISTRATION

25, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. 114 64

PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 m 3 m 6 m 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 3

Téléphone 6.66

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**Les armements navais à la Diète de Tokio.  
Dantzig, lentement reconquis par le Reich.  
La douleur des Allemands de Bohême.  
Le nouveau coup d'Etat de Bolivie.  
Un débat à propos de l'Alsace-Lorraine.**

Le ministre nippon des affaires étrangères, M. Hirota, a fait hier, jeudi, à la Diète, un grand discours dans lequel il a examiné la situation mondiale et, plus particulièrement, l'état des relations du Japon avec l'Etat mandchou, avec les Soviets, l'Inde britannique et la Hollande.

Mais M. Hirota s'est surtout occupé des conversations navales qui ont lieu actuellement à Londres entre Britanniques, Américains et Nippons.

« Dans ces négociations, a-t-il dit, le gouvernement de Tokio, tout en se fixant pour but la possession par le Japon d'une force navale parfaitement à même d'assurer sa sécurité, s'efforce d'établir fermement le principe de non-menace et de non-agression. »

C'est en conformité avec ce principe que le Japon propose l'abolition des coefficients appliqués jusqu'ici (5/5/3) et l'établissement d'un maximum commun pour les puissances en question. « Nous désirons effectuer des réductions navales draconiennes et alléger ainsi les charges fiscales des nations. A cette fin, nous désirons ramener ce plafond au plus bas niveau possible et en même temps, par réduction et limitation d'armes offensives, ainsi que par l'ajustement approprié des armes défensives, rendre difficile pour une puissance d'en attaquer une autre, mais lui rendre facile de se défendre. »

Il faut espérer, a dit en terminant M. Hirota, que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et les autres puissances intéressées verront « l'équité et la justice de notre revendication et qu'un nouveau pacte naval sera conclu pour assurer et promouvoir la paix mondiale. »

Le Japon, malgré les manœuvres de Londres et de Washington, reste donc sur ses positions.

La retraite du président du Sénat de Dantzig Rauschning est une victoire des hitlériens et le couronnement d'un long effort pour la domination de cette ville libre. On peut dire que Dantzig est désormais moralement réincorporé au Reich. Les Polonais, qui voyaient arriver cela, ont pris leurs précautions en temps utile. Ils ont quasiment renoncé aux droits que le traité de Versailles leur donne sur le port de Dantzig et ont créé un port à leur usage à Gdynia. Dantzig se ressent d'ailleurs cruellement du nouvel état de choses ; le trafic dans ses bassins y a considérablement baissé.

Le président de Dantzig Rauschning avait cherché à prévenir cette fâcheuse éventualité en s'efforçant d'établir de meilleurs rapports avec la Pologne. Il avait réussi, comme on dit, à rompre la glace, en accordant à la minorité polonaise des droits plus étendus en matière scolaire et dans d'autres domaines. La Pologne avait promis, en retour, d'utiliser de nouveau davantage le port de Dantzig.

Malheureusement, le parti hitlérien avait délégué comme consul à Dantzig un jeune chef régional (*Gauleiter*), dont son biographe dit, voulant par là le louer, qu'il a cherché, partout où on l'a mis, à réaliser « le front des fanatiques » et que, partout où il a passé, il a laissé derrière lui des adeptes fanatiques de la cause. Ce jeune tranche-montagne a pris d'emblée le contre-pied du président du Sénat de Dantzig, en mettant au-dessus de tout les questions de politique intérieure, c'est-à-dire les intérêts du parti hitlérien, et en faisant peu de cas de ce qui préoccupait essentiellement le président Rauschning, à savoir l'amélioration des rapports de Dantzig avec la Pologne. Tout le souci du *Gauleiter* Forster — c'est son nom — est évidemment de « synchroniser » la politique dantzigoise

avec celle du Reich. Le président Rauschning, dont l'autorité était de plus en plus méconnue et la politique contrecarrée par le nouveau-venu, s'est graduellement retiré de l'arène et a fini par démissionner.

La reconquête de Dantzig par le Reich est en bonne voie.

L'affront fait à l'université allemande de Prague, déchue de son titre d'héritière de l'ancienne université impériale et contrainte de céder à l'université tchèque les insignes de sa dignité, a eu pour suite la démission du Sénat universitaire et a provoqué une violente réaction en Allemagne.

Cette affaire ajoute un nouveau sujet de rancœur aux griefs précédents des Allemands, en particulier des hitlériens, contre les Tchèques. Le gouvernement de Prague a naguère dissous le parti national-socialiste allemand ; il a même suspendu le parti national allemand. Ils ont, du reste, été aussitôt remplacés par un nouveau parti, d'allure frontiste, qui a rapidement fait bouler de neige et dont on dit que, s'il se lançait dans l'arène électorale, il enlèverait à coup sûr une vingtaine de sièges.

Le gouvernement de Prague a l'œil sur ce mouvement. Il est clair que les Allemands de Bohême languissent du désir de se réunir au Reich ; ils détestent violemment les Tchèques, leur reprochant d'opprimer la minorité germanique. Cependant, le régime tchèque est celui d'une démocratie très avancée. Que serait-ce si c'était un régime à la Hitler ?

Les Allemands de Bohême ne peuvent prendre leur parti de ne plus exercer dans ce pays la prépondérance qu'ils y avaient du temps de la monarchie austro-hongroise. Celle-ci n'a que trop accordé à leurs exigences ; elle y a sacrifié ses intérêts, en s'aliénant les Tchèques.

On mande du Chili que les événements qui viennent de se dérouler en Bolivie sont la conséquence du désaccord qui existait entre le général Penaranda et le président Salamanca, sur la conduite des opérations de guerre dans le Chaco, désaccord que de récents échecs avaient irrémédiablement aggravés.

Les hommes politiques boliviens qui ont pris le pouvoir, sous la direction du vice-président, M. Tejada, sont sous l'influence du parti libéral, qui a marqué son accord avec le général Penaranda.

En ce qui concerne les conséquences de ce conflit sur la guerre du Chaco, les uns croient que la Bolivie se rapprochera de la Société des nations, tandis que d'autres, au contraire, sont d'avis que, le gouvernement nouveau étant d'inspiration militaire, la lutte va redoubler, achevant ainsi de rendre vains les efforts de la Ligue de Genève.

Les coups d'Etat devant l'ennemi sont toujours fâcheux. Le communiqué suivant, arrivé d'Assomption (Paraguay), le montre bien : « Devant l'énergique pression du Paraguay, l'ennemi s'est replié sur tout le front. Nos troupes avancent vers Cururenba et Dorbigny, où l'ennemi s'efforce inutilement de résister. Au cours des dernières actions, nous avons fait des prisonniers, parmi lesquels de nombreux officiers. »

A Paris, un débat assez vif a eu lieu, hier après midi, jeudi, à la commission d'Alsace-Lorraine.

La commission avait à nommer un rapporteur sur la proposition de M. Dahlet (dont les affinités avec les cercles dits « autonomistes »

sont connues), qui réclamait l'application à l'Alsace-Lorraine de certains principes admis par la Société des nations pour les minorités nationales, notamment en ce qui concerne l'enseignement du français dans les écoles.

Ce fut l'occasion pour les députés alsaciens qui sont partisans de l'assimilation, mais surtout pour ceux qui voudraient obtenir une certaine autonomie administrative, d'exposer leurs thèses respectives.

Finalement, les membres de la commission qui ne représentent pas des départements d'Alsace-Lorraine ont prié deux de leurs collègues, MM. Edouard Soulier et Stürmel, de leur présenter à la prochaine réunion un exposé complet de tous les arguments en faveur des thèses en présence. Alors, seulement, la commission choisira le rapporteur qui sera chargé de conclure sur la proposition de M. Dahlet.

## Deux expériences

### A PROPOS DE LA CRISE FRANÇAISE

Au commencement de 1921, le chef du gouvernement italien était Giolitti. L'opposition socialiste-communiste était importante : 152 députés. Le groupe populaire-catholique (99 députés) collaborait de mauvais gré avec Giolitti, qui n'en tolérait pas l'importance et l'indépendance. Le petit groupe de la droite et les nationalistes lui étaient hostiles. Pour modifier la situation parlementaire, il décida de dissoudre la Chambre et de convoquer le peuple à de nouvelles élections ; un décret royal l'y autorisa.

Giolitti jouait gros jeu ; il avait favorisé les fascistes et toléré leurs violences. Il pensait que, du moment que les socialistes et les communistes venaient de se diviser et qu'une partie des conservateurs catholiques se détachaient du parti populaire à cause de son programme agraire et social, l'intervention des fascistes à la Chambre pourrait contrebalancer l'influence des deux partis socialiste et populaire et lui rendre à lui, Giolitti, et à son vieux et habile groupe démocratique-libéral, la situation prédominante qu'il avait perdue.

Les élections eurent lieu au mois de mai 1921. Giolitti ne l'emporta pas ; les socialistes, un peu diminués, et les populaires, un peu augmentés, restèrent les partis les plus forts ; en revanche, entrèrent à la Chambre les fascistes avec M. Mussolini, lequel attira à lui une partie de la bourgeoisie dite libérale. Giolitti se retira ; Bonomi et Facta furent des ministres faibles. Ainsi se préparèrent la marche sur Rome et le coup d'Etat du 28 octobre 1922.

Autre expérience en Allemagne. En 1930, Brüning est aux prises avec le Reichstag ; il ne peut pas compter sur les socialistes, que, du reste, il n'aime pas ; il se tourne à droite avec Treviranus, vers les nationalistes. Il tente alors de renverser la situation, en dissolvant le Reichstag. Les nazis, qui n'avaient alors que six députés et qui ne comptaient pas au Parlement, réussirent, aux élections du mois de septembre 1930, à élire 107 députés. La situation était bouleversée. On connaît le reste. Brüning tomba, comme était tombé Giolitti ; von Papen et von Schleicher, l'un d'une façon positive, et l'autre d'une façon négative, préparèrent l'avènement de Hitler et le changement de régime.

On ne peut dénier au chef de l'Etat (roi ou président de république) le droit de dissoudre la Chambre. Ce droit est réglé par les traditions de chaque pays. Toutefois, on ne saurait se servir de cette soupape du régime parlementaire pour déplacer la majorité de la Chambre ; ce serait préparer les voies à un régime personnel, soit du roi, dans le cas d'une constitution monarchique, soit d'un président ou même d'un chef de gouvernement, dans le cas d'un régime républicain. La dissolution de la Chambre est en somme un appel au pays pour qu'il juge, non pas entre une majorité et le gouvernement, mais sur des questions nouvelles au sujet desquelles le corps électoral n'a pas encore eu l'occasion de se prononcer.

C'est la méthode de l'Angleterre ; il n'est pas admis, dans ce pays, qu'un gouvernement modifie la majorité parlementaire par le moyen des élections ; mais il est légitime que le corps électoral soit appelé à donner son avis quand le changement de majorité est survenu à propos d'une question bien déterminée. Il en fut ainsi en 1931, quand, par le fait de la crise monétaire, se forma le cabinet national. La Suisse, plus pratique, recourt au référendum.

Ce que nous venons de dire aurait l'air d'une

vaine discussion de droit constitutionnel, s'il n'y avait pas aujourd'hui un fait qui modifie les situations parlementaires et achemine vers la dictature ; nous voulons parler des équipes armées. Tant en Italie qu'en Allemagne, les gouvernements qui ont précédé la dictature ont toléré, et, dans certains cas, favorisé les partis qui s'armaient, portaient des uniformes, enrôlaient la jeunesse, qui s'exerçaient au tir du fusil, parfois même contre des gens, et qui préchaient la révolution.

En France, il se passe aujourd'hui quelque chose de semblable. La campagne autour de la dissolution de la Chambre tend nettement à changer la situation parlementaire. Bien qu'on ne voie pas encore d'équipes armées comme les troupes fascistes et nazistes, c'est le même esprit qui règne dans les partis extrêmes, Anciens combattants nationaux et Front commun, prêts à descendre dans la rue, et, le cas échéant, à recourir à la violence.

Devant un pareil état de choses, la dissolution de la Chambre ne serait qu'un remède insuffisant.

Ce qu'il faut, c'est la volonté, chez les chefs des partis d'ordre et chez le gouvernement qui en est l'émanation, de ne pas permettre que la loi soit violée, que l'ordre soit troublé, que les factions s'arment et descendent dans la rue. Contre l'usage privé des armes, il faut être sévère et vigilant. L'opinion publique ne devrait pas tolérer que des particuliers portent des armes ni pour attaquer, ni pour se défendre. Il y a une police, il y a une armée ; elles doivent suffire.

Ce qui fait craindre, aujourd'hui, en France, pour la solidité du régime démocratique, ce n'est pas tant l'attitude antiparlementaire et défaitiste d'une partie de la presse que le manque de confiance dans le système de la liberté, et ce sentiment de crainte qui s'est emparé d'une notable partie des militants de la politique : les uns, par peur des socialistes et des communistes, qui forment aujourd'hui un front unique ; les autres, par peur des fascistes vrais ou supposés ; car, pour les besoins de leur polémique, on les voit se créer des fantômes à droite. N'ont-ils pas traité le président Doumergue lui-même de fasciste ?

Cette atmosphère de suspicion réciproque est dangereuse. Si le gouvernement Flandin est capable de faire revenir la confiance dans les institutions démocratiques, il aura rendu un grand service à la France.

Il ne faut pas croire à la fatalité des événements ; la fatalité n'existe que dans l'impression fantaisiste que peuvent provoquer les événements. Si le roi d'Italie, cédant aux pressions de deux chefs militaires, n'avait pas refusé de signer le décret proclamant l'état de siège, décidé par le ministère Facta, la marche sur Rome ne serait pas arrivée. Elle ne fut pas une fatalité, cette marche, mais celui qui avait le pouvoir en a assumé la responsabilité. L'histoire jugera.

Si Hindenburg n'avait pas renvoyé d'abord Brüning, ensuite von Schleicher, à cause de leur programme agraire et social, qui touchait aux intérêts des grands hobereaux prussiens, Hitler ne serait pas arrivé à prendre le pouvoir, et l'expérience naziste aurait peut-être été épargnée à l'Allemagne.

Après que les faits sont arrivés, il y a toujours des historiens qui démontrent facilement que l'heure avait sonné, que les temps étaient révolus, que le milieu était préparé et que les faits devaient se passer tels qu'ils se sont produits. C'est là une philosophie facile, la philosophie de l'après-coup. Ces historiens ne se rendent pas compte que, si un seul des éléments concomitants avait manqué, les faits auraient pu se passer tout autrement et le milieu, dans ce cas, eût été préparé tout juste pour le contraire !

Si la France, demain, court le danger d'une dictature, ce ne serait pas par une fatalité, comme l'académicien Louis Madelin semble le croire, mais ce serait par la faute personnelle et volontaire de ceux qui sont les plus responsables des destinées politiques du pays.

Luigi Sturzo.

### La chasse aux communistes en Chine

Pékin, 29 novembre.

Le professeur Feng Yu Lan, diplômé de l'université de Columbia à New-York, actuellement professeur à l'université nationale de Sing Hua, a été arrêté et dirigé sur Pao Ting Fou, chef-lieu militaire du Hoeci, avec une dizaine d'étudiants. Il sera probablement inculpé de menées communistes.



## Un discours de M. Schulthess

Le chef du département de l'économie publique, M. Schulthess, a prononcé, hier jeudi, à Aarau, un grand discours, au cours d'une réunion publique, sur les *Questions vitales dans le domaine de la politique économique suisse*.

L'orateur a examiné d'abord la situation actuelle et ses conséquences. Il a relevé que la dépression économique a conduit à une crise politique. Jusqu'ici, notre pays a supporté la crise sans convulsions sociales graves. Il a insisté sur le fait que tous les pays se replient sur eux-mêmes. Les événements ont obligé l'Etat à intervenir dans la vie économique, ce qui a provoqué des crises acerbes. Le chef de notre économie publique a dû intervenir sans retard pour sauvegarder notre vie économique et préserver notre pays du chaos, sans s'attarder longuement sur la constitutionnalité des mesures de politique économique à prendre; l'état de nécessité existe.

M. Schulthess a parlé ensuite longuement de la crise et des mesures de défense économiques et sociales. Il a relevé que le nombre de ceux qui déclarent que nous subissons une dépression économique qui aura des conséquences durables s'accroît de jour en jour. Les mesures de défense économique telles que l'augmentation des droits de douane, les restrictions d'importation, le contingentement, le trafic des compensations et les accords de clearing ont eu des effets satisfaisants à l'égard des branches de notre production qui travaillent uniquement pour le marché intérieur. Pour les marchandises qui sont consommées dans le pays, mais qui sont aussi exportées, par exemple, le bétail et les produits laitiers, une baisse sensible des prix ne put pas être évitée. A l'égard des industries d'exportation proprement dites, on ne peut faire que relativement peu de chose.

Parlant de la situation actuelle, l'orateur a indiqué que, d'une manière générale, le coût de la vie et les salaires sont restés relativement élevés, tandis que les prix, à l'étranger, accusaient une baisse de plus en plus inquiétante. La crise de l'exportation et du tourisme s'accroît. L'industrie d'exportation lutte aujourd'hui pour son existence. L'agriculture déclare insuffisants les prix actuels de ses produits; elle réclame avec insistance une œuvre énergique de désendettement. Les classes moyennes se plaignent également.

Les mesures prises par l'Etat ne peuvent apporter qu'une aide temporaire. On constate déjà que l'efficacité de ces mesures fléchit. Mais il ne peut être question de les abandonner, car leur suppression entraînerait l'effondrement de l'agriculture, de l'industrie qui travaille pour le marché intérieur, de l'artisanat et d'une grande partie du commerce de détail, sans apporter aucun avantage décisif à nos industries d'exportation. C'est ainsi que le prix du lait, déjà sensiblement réduit, ne pourra probablement pas être maintenu en dépit de tous les efforts de la Confédération. En effet, la difficulté d'écouler les produits laitiers va en augmentant et la production est forte et s'accroît.

Dans la marche vers l'avenir, on constate deux courants principaux, l'un représenté par les partisans de l'initiative dite de crise, qui compte sur la toute-puissance de l'Etat et qui réclame une immixtion profonde des pouvoirs publics dans la vie économique, l'autre qui demande de s'adapter autant que possible aux conditions de l'économie mondiale.

M. Schulthess s'est opposé à l'initiative de crise, qui s'inspire de l'idée erronée selon laquelle l'Etat est tout-puissant. Une intervention de l'Etat pour obtenir le résultat espéré est inconcevable et conduirait à la ruine des finances publiques. Le projet, qui consiste à procurer du travail par un effort méthodique, est donc illusoire. Un accroissement considérable des possibilités de travail en Suisse est du domaine des rêves et des illusions. D'ailleurs, l'exécution des travaux que d'aucuns proposent anéantirait les finances publiques. Le grand programme de travail prévu par l'initiative fait tomber les projets tendant à protéger les salaires et les prix. Les revendications exorbitantes adressées à l'Etat conduiraient sûrement à l'ébranlement et à la ruine de notre monnaie. L'initiative de crise est un défi au bon sens. Elle perd de vue que des forces supérieures dirigent la vie économique et que l'Etat n'est pas tout-puissant.

Le programme des travaux de chômage établi par le Conseil fédéral cherche à réaliser ce qui est possible. Il tend, avec les Chemins de fer fédéraux, à procurer des commandes à l'industrie. Il a prévu pour deux années des crédits d'un montant d'environ 40 millions de francs. La création artificielle de possibilités de travail dans le pays même ne pourra pas procurer d'occupation à plus de 10.000 chômeurs.

La contre-partie de l'initiative dite de crise, qui croit pouvoir maîtriser la vie économique par des prescriptions n'existant que sur le papier, c'est la politique qui compte avec les réalités. On a fait à peu près tout ce qui était possible pour procurer, répartir et attribuer du travail à l'intérieur du pays. Il ne reste plus qu'un moyen de fournir de l'occupation: ranimer les exportations. Les dépenses occasionnées

par les secours ne pourront plus être supportées par la Confédération, les cantons et les communes sans rompre l'équilibre des finances publiques. Le fait que 75.000 chômeurs ne participent plus à la production représente pour l'économie suisse une perte de plus d'un demi-milliard de francs par année. Les conséquences d'un chômage chronique s'aggravent constamment et deviennent chaque jour plus tragiques. L'existence même de notre pays requiert la suppression, ou tout au moins une forte réduction du chômage. Il faudra, pour y parvenir, s'accommoder de solutions qui imposeront des sacrifices à notre population.

On ne pourra porter remède à la situation qu'en accroissant les occasions de travail et cela ne pourra se faire, puisque toutes les possibilités à l'intérieur du pays sont épuisées, qu'en prenant des mesures pour ranimer l'exportation. Il ne nous reste qu'une solution: adapter le mieux possible les conditions de la production de notre pays à celles de l'étranger. L'adaptation devra s'étendre à tous les facteurs de la production; elle ne pourra pas être limitée à quelques facteurs seulement, par exemple aux salaires payés dans l'industrie.

Il ne faut pas avoir l'illusion que nos possibilités d'exportation reviendront jamais au niveau d'autrefois. Mais on constate, cependant, une certaine reprise de la demande. Il est indéniable que notre industrie d'exportation obtiendrait bien plus de commandes si le coût de sa production se rapprochait de celui d'autres pays.

« Je ne puis pas, poursuit M. Schulthess, prendre sur moi la responsabilité de voir condamnée à un chômage durable une grande partie de notre peuple, de laisser notre pays poursuivre une chimère et ignorer présomptueusement les conditions économiques de l'étranger. A la longue, notre pays ne peut rester un « îlot des hauts prix » et s'isoler de l'étranger. Selon les évaluations faites par des milieux industriels, il serait nécessaire de baisser de 20 % le coût de la production pour que la Suisse fût en état de soutenir jusqu'à un certain point la concurrence de l'étranger. »

La baisse radicale des prix, en supprimant les augmentations de droits de douane et les restrictions d'importation et en abolissant les œuvres de secours, entraînerait une véritable catastrophe et n'aurait aucun effet favorable pour notre industrie d'exportation.

Jusqu'à présent, d'appréciables réductions des prix et salaires ont déjà été opérées, mais souvent au hasard. Dans notre agriculture, de fortes réductions de prix, difficilement supportables, ont été à la charge du producteur suisse, alors que des réductions possibles et justifiées, qui auraient profité à l'agriculteur, ne sont pas intervenues. « Si je considère, a dit ensuite M. Schulthess, comme inéluctable un abaissement progressif de nos prix, cela ne veut pas dire que ceux-ci doivent descendre au niveau des prix d'autres pays. Mais, pour beaucoup de marchandises et aussi pour certains honoraires, de sensibles réductions sont possibles et se justifient. Les loyers pour logements et locaux d'affaires sont encore trop élevés. »

« Quant au mode de procéder, a ajouté M. Schulthess, je ne vois qu'une solution: l'intervention de l'Etat. Cette intervention se justifie, parce que, j'en ai la conviction, l'abaissement des prix est une question vitale. Même ceux qui ne sont pas favorables à l'immixtion des pouvoirs publics devraient s'accommoder de cette intervention. A mon avis, le Conseil fédéral doit demander à l'Assemblée fédérale les pouvoirs nécessaires pour contrôler les prix des marchandises et des loyers et pour prendre toutes les mesures contre les taux surfaits. Enfin, il faut bien se rendre compte d'une chose: qu'on le veuille ou non, les circonstances imposent une nouvelle réduction des traitements et salaires dans les services publics et dans les professions où une baisse n'est pas encore intervenue ou n'a été opérée que dans une mesure insuffisante. Une baisse raisonnable est préférable au maintien de l'état de chose actuel qui amènerait inévitablement une catastrophe. »

Dans la suite de son exposé, M. Schulthess a dit que la Suisse doit faire l'effort nécessaire pour s'adapter progressivement à l'économie mondiale. Si elle le fait, elle pourra « tenir » financièrement. En ce qui concerne la dévaluation du franc, telle qu'elle est prônée, ici et là, il faut, tout d'abord, dire aux adeptes de cette thèse qu'un pays comme la Suisse, dont le ravitaillement dépend dans une si large mesure des importations de l'étranger, serait obligé, en cas de dévaluation du franc, de supporter immédiatement une augmentation de nombreux prix. Il faut donc absolument éviter un effondrement de la monnaie. L'expérience montre, au surplus, que, dans tous les pays qui ont subi le délabrement de la monnaie, celui-ci a atteint très gravement toutes les classes de la population, en particulier les salariés et les paysans.

Si l'on s'engage dans la voie précédemment indiquée avec l'appui moral du peuple suisse, a poursuivi l'orateur, le revenu réel restera à peu près le même et les conséquences seront bien moins onéreuses que beaucoup le craignent. Il ne faut pas oublier que d'énormes capitaux ont été perdus dans toutes les industries exportatrices, notamment dans l'industrie des machines, dans la soierie, la broderie, l'horlogerie et les textiles. En outre, une classe paysanne forte et fondée sur des assises solides est sans aucun doute, pour la Suisse, une inépuisable source de force et de vitalité.

Or, la disparition de nos industries exportatrices priverait l'agriculture de débouchés précieux, qui ne pourraient pas être remplacés aujourd'hui.

M. Schulthess a conclu en ces termes: « Je souhaite que notre démocratie se montre capable de maîtriser les difficultés qui nous menacent aujourd'hui; je souhaite qu'elle fasse une politique clairvoyante et prévoyante et que les considérations du moment ne l'empêchent pas d'agir comme l'exige impérieusement l'avenir du pays. Nous devons être reconnaissants envers la Providence d'être encore favorisés comme nous le sommes actuellement. Aujourd'hui encore, nous sommes assez forts pour avoir raison des difficultés. Mais ce qui est primordial et indispensable, c'est de placer nos intérêts vitaux au-dessus des luttes et querelles de partis, c'est de réaliser la coopération et l'entente de tous les citoyens qui ont à cœur le bien du pays et du peuple. Arrière la démagogie, arrière les grands mots! Ce que l'heure présente exige du citoyen, c'est le sentiment de la responsabilité et l'esprit de sacrifice. »

### LA GRIFFE MAÇONNIQUE

Le Pays de Porrentruy signale une offensive sournoise de l'antireligion dans le domaine scolaire jurassien. Dans un livre de lecture pour les écoliers, on a reproduit la charmante poésie: *Le petit enfant*, de Tournier:

*Pour le bon Dieu, que puis-je faire ?  
Je suis si petit, si petit !...*

Mais on a modifié le premier vers, qui est devenu:

*Jour après jour, que puis-je faire ?*

La seconde strophe débute ainsi:

*Pour Dieu, que puis-je faire encore ?*

Comme il est trois fois question de Dieu dans cette strophe, le retoucheur laïque, ayant trop à faire à la modifier, l'a supprimée.

Qui ne reconnaîtra à ces mutilations la griffe maçonnique ?

### Le « Droit du peuple » se rétracte

On lit dans le *Droit du peuple*:

« Nous avons publié dans notre numéro du 9 novembre 1934, écrit l'organe de M. Nicole, un article dans lequel il était dit que c'était sur l'ordre du Comptoir d'Escompte, que M. Georges Oltramare s'était rendu à Munich en octobre 1932. »

« Nous déclarons ici que rien ne pouvait justifier cette affirmation, que nous reconnaissons expressément être inexacte, et nous en exprimons nos regrets à M. Georges Oltramare. »

### « Vitaine besogne »

On lit sous ce titre dans le *Journal de Genève*: On insiste beaucoup sur les gages à réclamer de la majorité gouvernementale genevoise concernant les impôts, les économies, les attaques au crédit. Il y aurait lieu aussi de demander à son chef si la scandaleuse campagne contre notre armée de milices que mène le journal qu'il dirige va durer encore longtemps. Sous prétexte de faire signer le référendum contre la nouvelle organisation militaire, on y insère des gentillesses de ce genre:

« Tueons-nous nos frères ? »

« L'armée, fossile des âges barbares, menace notre civilisation. »

« Frère, entre ces deux mots d'ordre, choisis: »

« Proletaires de tous les pays, unissez-vous, pour l'avenir du monde, pour créer une société fraternelle et sans armes pour la paix. »

« Ou: « Hommes, tuez-vous les uns les autres pour enrichir les marchands de canons et assurer l'existence des régimes d'oppression. »

Signalé à M. le procureur général de la Confédération.

### La politique valaisanne

Au cours de l'année 1932, le *Volksfreund*, un journal du Haut-Valais, avait publié contre M. le conseiller d'Etat Escher une série d'articles violents. Ce magistrat, gravement offensé, avait attaqué le journal devant les tribunaux. Ce procès vient d'être arrêté. Le rédacteur du journal accorde pleine réparation à M. Escher. Il prend à sa charge tous les frais du procès.

### Le gouvernement vaudois maintient l'ordre

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, au vu de la décision prise par les Unions de chômeurs de plusieurs cantons d'organiser une marche sur Berne, considérant que les différentes manifestations prévues en cours de route sur territoire vaudois sont de nature à troubler l'ordre et la tranquillité publiques, a interdit la manifestation des chômeurs, ainsi que tous meetings, rassemblements, cortèges, conférences, assemblées sur la voie publique, comme aussi l'affichage, la vente ou la diffusion d'écrits se rapportant à la marche des chômeurs.

### Société des Etudiants suisses

La Société des Etudiants suisses, lors de l'assemblée générale de Sarnen du 26 au 28 août, si fructueuse à tous les égards, est entrée dans sa 94<sup>me</sup> année d'existence. Malgré son âge avancé, elle est plus jeune et plus active que jamais. Elle continue à mériter la confiance des familles catholiques et elle reste l'excellente école de formation religieuse, politique et sociale qu'elle a toujours été. Pour la première fois à Sarnen eurent lieu, à l'invitation de *Pax Romana*, des réunions spéciales de juristes, de médecins qui ont obtenu un succès inattendu.

La Société a déjà repris son activité, qui, quoique peu visible extérieurement, n'en est pas moins très intense. Celle-ci sera consacrée avant tout au sujet de discussion proposé par le comité central. *Notre idéal catholique dans le domaine de la formation et de la vie professionnelle*, tel est le sujet que le comité central de cette année a choisi pour être traité au sein des sections. Celui-ci a indiqué la manière dont cette discussion devait être conduite aux présidents et fuchs-majors des sections romandes réunis à Lausanne le 11 novembre. Le bon esprit, l'enthousiasme qui ont régné lors de cette réunion prouvent que la Suisse romande participe au renouveau qui anime la société.

Celle-ci a compris qu'il fallait s'adapter aux circonstances présentes et maintenir haut l'idéal qui lui avait été donné à sa fondation, il y a quatre-vingt-treize ans.

### Des coupes sombres dans le budget genevois

On apprend qu'au nombre des économies proposées dans le plan de redressement financier du canton de Genève se trouvent notamment la réduction des traitements du personnel masculin de l'administration (10 %) donnant une économie totale de 1.340.000 fr.; celui des traitements du personnel féminin (17 %) atteignant le chiffre de 560.000 fr.; enfin une réduction de 100.000 fr. sur le traitement de 92 couples de fonctionnaires, soit une économie totale de 2 millions sur les traitements.

Les retraites subissent une réduction de 240.000 fr. environ. Des diminutions ont été faites dans le chapitre des allocations et subventions pour un total de 280.000 fr.

Dans les différents départements, notamment à l'instruction publique, une somme de 150.000 fr. d'économies a été obtenue; à la police, 75.000 fr. 100.000 fr. d'économies ont été réalisés sur l'administration de l'hôpital cantonal. Dans le service du chômage, les économies proposées par la majorité socialiste du Conseil d'Etat sont de 100.000 fr. sur les ouvriers non qualifiés, au lieu de 500.000 fr. demandés par la majorité bourgeoise.

Quelques petites augmentations de taxes, notamment sur le sel, portent le chiffre total du redressement financier à 4 millions, soit 3.610.000 fr. d'économies et 325.000 fr. de taxes nouvelles.

\*\*\*

Dans le plan de redressement financier du canton de Genève qui a été soumis au Conseil fédéral, la majorité du Conseil d'Etat propose de trouver les recettes nouvelles qui lui paraissent indispensables, de la façon suivante: 20 c. additionnels sur le montant total des impôts perçus chez l'ensemble des contribuables, soit 10 c. de plus qu'en 1934: 1.800.000 fr.; révision de la loi sur les autos: 300.000 fr.; taxe sur la masse successorale: 500.000 fr.; taxe sur avances d'hoiries et donations: 100.000 francs; augmentation de l'impôt complémentaire immobilier de 1 ½ pour mille sur les sociétés immobilières: 400.000 fr.; augmentation de 2 à 3 % des droits de mutation immobiliers, 300.000 francs, soit au total: 3.450.000 francs.

Le Conseil fédéral a pris connaissance d'une lettre du Conseil d'Etat de Genève, par laquelle cette autorité lui fait part du plan de redressement financier qu'elle se propose de réaliser. Il a constaté avec satisfaction que le gouvernement genevois était à l'unanimité d'accord sur des éléments essentiels de ce plan. Il a répondu que lorsque leur réalisation serait assurée, il était persuadé que les difficultés dans lesquelles se trouvait momentanément la trésorerie du canton de Genève s'atténueraient dans une très sensible mesure.

### Un congrès communiste interdit

Le chef du Département de justice et police du canton de Genève avait informé le Département fédéral de justice et police que le Comité universel des étudiants contre la guerre et le fascisme avait demandé l'autorisation de tenir un congrès à Genève du 29 au 31 décembre. Le siège de ce comité est à Paris. Il est présidé par Henri Barbusse. M. Léon Nicole, chef du Département genevois de justice et police, était d'avis d'autoriser la réunion de ce congrès.

Le Conseil fédéral, considérant qu'une interdiction d'entrer en Suisse a été décrétée contre Henri Barbusse pour propagande communiste, que le comité en question poursuit un but de propagande communiste et que Genève, siège de la Société des nations, n'est pas propre à la réunion d'un tel congrès, a décidé d'interdire ce congrès.



## Armée suisse



Le colonel divisionnaire EDOUARD TISSOT, successeur présumé du colonel von Salis, comme chef des fortifications du Saint-Gothard.

## Une réunion « jociste » à Lausanne

On nous écrit :

Lundi a eu lieu, à la cure de Prélaz, à Lausanne, la première journée d'aumôniers jocistes romands, qui a réuni les prêtres ayant déjà un cercle d'études jociste dans leur paroisse et ceux qui désirent mieux connaître le jocisme. La conclusion de cette journée fut une vibrante manifestation jociste qui se déroula, à 20 h. 30, dans la grande salle paroissiale d'Ouchy et qui groupa deux à trois cents personnes, jeunes d'années ou jeunes de cœur, parmi lesquelles se trouvaient de nombreux prêtres des paroisses vaudoises et plusieurs ecclésiastiques des cantons voisins.

En ouvrant la séance, M. le curé Ramuz, directeur cantonal des jeunes catholiques vaudoises, fit acclamer Mgr Weinsteffler qui, à Lausanne, a toujours été un merveilleux entraîneur des jeunes ; M. l'abbé Maréchal, curé de Sainte-Marie du peuple, à Genève ; M. l'abbé Catto, curé de Saint-Prex et aumônier cantonal du jocisme, ainsi que tous les ecclésiastiques présents, particulièrement M. le curé Borel, qui avait bien voulu mettre la salle de Mon-Abri à la disposition du mouvement. Puis, après avoir rappelé les progrès du jocisme dans le canton de Vaud depuis l'assemblée du 14 juin, à Morges, et recommandé à l'attention de tous le grand congrès qui se tiendra à Bruxelles l'an prochain, il donna la parole à un jeune propagandiste de Genève, M. Auguste Haab, qui fut accueilli avec enthousiasme.

M. Haab souligna tout d'abord l'effroyable contraste du monde moderne enrichi par les progrès de la science, de l'industrie et du commerce et où il semblerait normal que la vie fût plus aisée que par le passé, et l'état réel de l'humanité, qui, avec ses 30 millions de chômeurs, voit sourdre de partout le découragement, l'amertume et la révolte. Autre contraste encore : alors que la matière sort embellie et ennoblée de la main de l'ouvrier, l'ouvrier, lui, se trouve souvent avili et diminué par son travail. De ce fait, M. Haab a cité des cas typiques, tel celui des souffleurs de sable dans les fonderies, dont le travail est si pénible qu'ils doivent rester couchés le samedi après midi et le dimanche pour être capables de recommencer le lundi. Combien d'ateliers ne remplissent pas les conditions hygiéniques appropriées au travail parfois malsain qui s'y fait. Mais la jeunesse ouvrière est encore plus mal lotie au point de vue moral : propos grossiers, conversations honteuses, attaques contre la religion, le clergé, la pureté, tout contribue à l'avilir. A cette évocation des souffrances de la masse ouvrière qui, abandonnée, opprimée ou trompée, s'en va à la dérive, M. Haab a opposé le merveilleux programme de la Jeunesse ouvrière catholique qui se propose de rendre au travailleur sa dignité et, au travail, son sens chrétien, et qui convie les jeunes à rebâtir la cité et à préparer les temps nouveaux.

Au jeune orateur genevois a succédé M. le chanoine Gardyn, qui a été accueilli par une interminable ovation. Le vaillant fondateur du jocisme après des paroles pleines d'aménité pour la Suisse, a raconté les débuts du mouvement, il y a dix ans. Six jeunes filles d'une paroisse de la banlieue bruxelloise ont eu confiance, et elles ont décidé d'aller à la conquête du monde. Elles ont appris à lire, à écrire, à parler en public, et bientôt elles ont eu des auditoires de milliers d'ouvriers. A côté d'elles, six jeunes ouvriers voulurent en faire autant. Le jocisme était né. Dix ans seulement ont passé, et la Belgique compte 90.000 jocistes répartis en 2700 sections locales. La J. O. C. a ouvert des cours et des ateliers pour chômeurs. Elle édite un journal qui tire à 50.000 exemplaires. Par leurs cotisations, la vente des journaux et des calendriers, les jocistes ont recueilli, malgré le chômage, 12 millions de francs pour les secrétariats régionaux et national. Ils éditent encore vingt-cinq jour-

naux périodiques illustrés et ont à leur service 200 propagandistes rétribués. Ils possèdent également des maisons de repos à la campagne.

Mais le jocisme ne s'est pas confiné en Belgique. Il compte maintenant de nombreux adhérents en Amérique, au Canada, en Espagne, au Portugal, en Hollande, en Angleterre, en Suisse, et, à Paris, l'été dernier, le Trocadéro s'est trouvé trop petit pour contenir tous les jocistes français venus dans la capitale pour leur congrès. En terminant, M. le chanoine Gardyn a convié les assistants à se rendre nombreux au congrès qui se tiendra à Bruxelles, l'an prochain.

M. le curé Ramuz a remercié M. le chanoine Gardyn et lui a fait entrevoir une forte participation des Suisses au congrès de Bruxelles. M. le curé Catto s'est associé à ces remerciements et a annoncé que le travail était commencé dans presque toutes nos paroisses. Il a remercié M. le curé de Morges pour son dévouement à la cause jociste et a eu des paroles aimables à l'adresse de Mgr Weinsteffler. La soirée se termina à l'église, par la bénédiction du Saint Sacrement.

De tels moments réconfortent et reposent des stériles lamentations des âmes atteintes de la peur de vivre. A. A.

## L'élection d'un conseiller d'Etat bâlois

Après le parti libéral et le parti catholique, le parti national populaire, à son tour, a décidé d'appuyer la candidature de M. Zweifel, présentée par le parti radical pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, de sorte qu'il n'y aura qu'un seul candidat bourgeois.

## Atmosphère critique à Zurich

La Municipalité de Winterthur, considérant la tension des esprits en pays zuricois, a interdit les assemblées et manifestations jusqu'au 15 janvier.

## Championnat suisse de gymnastique

Le troisième tour du championnat de gymnastique s'ouvrira dimanche, 2 décembre, par les rencontres qui auront lieu à Winterthur et Tavannes. Pour ce troisième tour, il ne restera en ligne que les huit équipes suivantes : Saint-Gall, Zurich I, Zurich II, Berne I, Berne II, Soleure, Lucerne et Schaffhouse. Des cent vingt individuels, soixante-quatre ont déjà subi l'élimination. Au nombre des cinquante-six gymnastes appelés à continuer le championnat se trouvent deux gymnastes de Fribourg : Schurmann, de l'Ancienne, et Schaeffer, de la Freiburgia.

La rencontre de Winterthur mettra aux prises Zurich I et Lucerne. Les gymnastes Schurmann et Schaeffer y participeront à titre individuel.

A celle de Tavannes, deux belles équipes de force sensiblement égale seront en présence. Ce sont Berne II et Zurich II qui sont séparées dans le classement par quatre dixièmes de points seulement en faveur de Zurich II.

## Nécrologie

## Le docteur Bauer

Le docteur Bauer (et non Auer, comme une information d'agence l'appelait fautivelement hier), qui vient de mourir à Neuchâtel, était vice-président de l'Association suisse contre la tuberculose, et président de la Société suisse de médecine interne. Il jouissait d'une autorité et d'une popularité extraordinaires, à cause de sa science, de son dévouement, de son activité infatigable. Il n'avait que soixante-six ans.

## BEAUX-ARTS

## Deux Tessinois honorés en Italie

La ville de Milan donnera prochainement à l'une des rues de la cité le nom de deux Tessinois qui se distinguèrent dans les beaux-arts, les deux frères Gaspard et Giuseppe Fossati, de Morcote. Ceux-ci, des architectes, vécurent à Milan pendant le siècle dernier et y laissèrent des monuments remarquables.

En outre, la métropole lombarde bénéficia des conseils éclairés des frères Fossati pour l'aménagement de la place du Dôme, réalisé en 1861 par l'architecte Giuseppe Mengoni.

## AUTOMOBILISME

## Les courses suisses de 1935

Voici le programme provisoire des courses qui se disputent en Suisse la saison prochaine : 16 mars : rallye automobile suisse (section genevoise) ; 17 mars : km. arrêté du Grand-Saconnex (section genevoise), sous réserve de ratification par le comité de la section genevoise ; 2 juin : grand-prix de Montreux (section vaudoise) ; 16 juin : course de côte Rheineck-Walzenhausen-Lachen (section Saint-Gall-Appenzell) ; fin juillet et début d'août : coupe internationale des Alpes (inscrite par la France) ; 24 août : circuit national du Bremgarten pour voitures de sport et de course ; 25 août : grand-prix de Suisse (circuit de Bremgarten, section de Berne) ; 8 ou 22 septembre : course de côte du Monte-Ceneri (section du Tessin).

## FAITS DIVERS

## ÉTRANGER

## Maître de pension et cambrioleur

En février dernier, un audacieux cambriolage nocturne fut pratiqué dans le bureau strasbourgeois des réfugiés politiques allemands. L'outillage abandonné « Made in Germany » fit croire à un coup de main d'agents étrangers. Mais, le cambrioleur se faisait pincer en flagrant délit, quelques jours plus tard, et on établit immédiatement qu'il s'agissait d'un certain Keller, de nationalité suisse, propriétaire d'une excellente pension de famille, située dans l'un des plus beaux quartiers de Strasbourg. Pendant le jour, Keller faisait figure de parfait honnête homme, mais, la nuit venue, il se transformait en cambrioleur.

Le juge d'instruction chargé de l'affaire ne tarda pas à établir que l'aisance du personnage provenait du cambriolage d'un appartement, où furent volés plusieurs millions de francs en billets suisses et dix lingots d'or valant 100.000 francs.

Confronté avec l'acheteur bâlois de ces lingots, Keller a été formellement reconnu.

## Grave accident de chemin de fer à Turin

Un grave accident de chemin de fer s'est produit, hier après midi, jeudi, vers 14 heures, à Turin, non loin de la gare de la Porta Susa. Le train direct de Milan, qui arrive à 14 h. 15 dans la cité piémontaise, est entré en collision avec une « autorail » de la ligne d'Aoste, partie à 15 h. 50 de la gare principale de Turin, celle de la Porta Nuova. L'autorail fut détruite, étant donnée la violence du choc ; des flammes s'élevèrent bientôt des décombres. Nombreux sont les voyageurs de l'autorail qui ne purent s'échapper qu'en sautant par les fenêtres.

Les voyageurs du direct de Milan n'ont eu aucun mal. En compagnie du personnel ferroviaire, ils ont participé aux travaux de sauvetage.

Des scènes de panique se produisirent. Finalement, le feu fut maîtrisé et tous les voyageurs du convoi tamponné ont été dégagés des décombres.

Les blessés sont au nombre de 60, dont plusieurs très grièvement blessés. Ils ont été répartis dans les divers hôpitaux de Turin. Il n'y a aucun étranger parmi les victimes.

## Exploit de bandits

Trois bandits armés, le visage masqué de foulards bleus, ont pénétré dans les locaux de la Banque Saint-Martin, à Manchester (Angleterre), ont jeté du poivre dans les yeux des employés, les ont ligotés sous la menace du revolver et se sont enfuis en automobile en emportant la caisse qui contenait 600 livres sterling.

La police les recherche activement, mais sa tâche est rendue difficile du fait que les deux employés ligotés, ayant reçu du poivre dans les yeux, ne purent donner aucun signalement des bandits.

## Une barque dans la tempête

Une barque de pêche a chaviré, hier jeudi, pendant une violente tempête, à quelques centaines de mètres de la côte de Poméranie. Trois pêcheurs qui se trouvaient à bord ont péri.

## Echos de partout

## A propos d'une promotion

M. Branly, directeur général des finances du Maroc, vient d'être nommé inspecteur des finances de première classe. L'histoire de M. Branly mérite d'être contée.

Le général Lyautey — c'était bien avant la guerre — passait en revue les jeunes recrues nouvellement arrivées au Maroc.

— Comment t'appelles-tu ? Et toi ? Et toi ?...

Ce fut le tour d'un jeune garçon timide :

— Branly, mon général.

— Tu es le fils du savant ?

— Oui, mon général.

Le lendemain, le soldat Branly était mandé à la résidence et affecté aux services administratifs. Il devait y faire preuve d'éclatantes qualités.

Aujourd'hui, M. Branly est l'une des personnalités les plus importantes du Maroc.

## Mot de la fin

A Paris :

— Ah ! jeune homme, vous me dites que vous êtes reporter dans ce grand journal... Qu'est-ce que vous y faites ?

— Je fais les chiens intègres et les magistrats écrasés.

## Pour la langue française

« On le considère très habile » est une faute. Il faut dire : « On le considère comme très habile. » Cette faute vient de ce qu'on dit : « On le croit très habile. »

## Ménage princier



Le prince Gustave-Adolphe, fils du prince-héritier de Suède, et sa femme, la princesse Sybille, se font photographier avec leur fille, la petite princesse Marguerite.

## Le cabinet belge

Bruxelles, 30 novembre.

La Chambre a voté l'ordre du jour impliquant sa confiance dans le cabinet Theunis par 93 voix catholiques et libérales contre 83 voix socialistes, frontistes, communistes, avec une voix libérale. Il y a eu 5 abstentions (3 libéraux et 2 catholiques). Six députés étaient absents.

Bruxelles, 30 novembre.

L'agence Belga apprend que M. Francqui, membre du conseil des ministres, a remis sa démission de gouverneur de la Société générale de Belgique, de régent de la Banque nationale, de vice-président de la Société nationale de crédit à l'industrie, et d'administrateur de la Banque des règlements internationaux.

Il met ainsi fin à sa collaboration aux quatre entreprises privées dont il faisait partie.

Bruxelles, 30 novembre.

M. Theunis a déposé un projet de loi instituant un office central de la petite épargne, pour remédier à l'immobilisation des actifs de nombreuses institutions de dépôts, causée par la prolongation de la crise.

D'après le *XX<sup>me</sup> siècle*, il mettrait à la disposition du nouvel office un capital de plus de 500 millions, représentant l'actif du fonds monétaire créé pour garantir la circulation de la monnaie divisionnaire, cette garantie étant superflue.

La plus importante organisation ainsi aidée sera la grande association agricole du *Barenbond*.

## Encore une protestation hongroise

Budapest, 30 novembre.

M. Nendtvich, bourgmestre de la ville hongroise de Pecs, qualifie de fausse et d'absurde l'affirmation contenue dans le mémoire yougoslave que les terroristes ayant participé à l'attentat de Marseille auraient séjourné longtemps à Pecs.

Cette ville n'a jamais abrité de terroristes croates ; quiconque connaît les conditions locales n'affirmerait rien de semblable.

La passage y relatif du mémoire yougoslave n'est rien d'autre qu'une grossière calomnie que le bourgmestre repousse avec indignation.

## L'ENTENTE BALTE

Tallinn (Reval), 30 novembre.

Ce matin se réuniront à Tallinn les ministres des affaires étrangères de Lettonie, Lithuanie et Estonie : c'est la première conférence de l'Entente balte depuis la signature du pacte des Etats baltes à Genève, le 12 septembre.

## Nouvelles diverses

Le président du Conseil de la Société des nations, à Genève, a fixé la date de réunion du Conseil extraordinaire à mercredi 5 décembre, dans l'après-midi.

— Hier soir, jeudi, M. Titulesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, a quitté Paris à destination de Bucarest.

— Tewfik Rouchdy bey, ministre des affaires étrangères de Turquie, a eu, hier jeudi, un long entretien avec M. Rosenberg, chargé d'affaires des Soviets à Paris, sur les problèmes internationaux actuellement posés.

— M. Buresch, ministre des finances d'Autriche, venant de Londres, est arrivé à Paris, hier soir, jeudi.

— Le roi d'Italie, rentrant de Somalie, est arrivé hier, jeudi, à Brindisi.

— Le comité exécutif des Soviets, à la demande du gouvernement, a fixé au 25 janvier 1935 le congrès des Soviets.



## LETTRÉ D'ALSACE

Strasbourg, 28 novembre.

A l'occasion de la discussion du budget d'Alsace et de Lorraine, à la Chambre française, s'est ouvert un grand débat, au cours duquel plusieurs parlementaires alsaciens et lorrains ont été amenés à formuler leurs vœux et doléances à l'égard du gouvernement et de l'administration.

Le nouveau président du Conseil, M. Flandin, a assumé en personne la responsabilité des affaires d'Alsace et de Lorraine, alors que M. Doumergue les avait confiées à M. Chéron, garde des sceaux, qui a pris quelques mesures assez mal accueillies. C'est ainsi qu'il a fait abusivement usage des décrets-lois, que la loi de finances du 28 février 1934 n'avait prévus qu'en vue de la diminution du déficit budgétaire, pour introduire subrepticement le système français concernant la composition des commissions administratives des hospices civils, hôpitaux, établissements de bien-faisances.

Jusqu'ici, en Alsace et Lorraine, les membres de ces commissions étaient tous nommés par les municipalités. Or, la loi française confie aux préfets la nomination de la moitié plus un des membres, ne laissant aux municipalités que la latitude de désigner une minorité.

Le prétexte invoqué par M. Chéron était que, l'Etat se substituant souvent aux municipalités pour procurer aux hôpitaux des fonds nécessaires pour de nouvelles constructions ou transformations, il était d'élémentaire justice qu'il participât également à l'administration de ces hôpitaux qu'il favorise financièrement. L'argument, en principe, est des plus souhaitables ; il est non moins vrai que, dans les villes ayant une municipalité socialiste, celle-ci désignait presque exclusivement, pour faire partie de ces commissions administratives, des amis politiques qui y introduisaient les pires abus : ce fut notamment le cas à Mulhouse, où l'on a apporté de scandaleuses entraves au ministère des aumôniers ; à Strasbourg, où la précédente municipalité a chassé les Sœurs de l'hospice des orphelins, et, à l'hôpital même, faisait preuve d'une intolérance brutale. On n'en éprouvait pas moins, en Alsace, un certain regret de devoir sacrifier un petit morceau d'autonomie communale, et des protestations s'élevaient, assez vives, contre un acte jugé illégal. La municipalité de Strasbourg, au nom d'un certain nombre de municipalités, a formulé un recours devant le Conseil d'Etat.

Mais voici que les préfets, en faisant les premières nominations, ont aggravé le mécontentement, en commettant bêtise sur bêtise, lançant, dans certains cas, un véritable défi à l'opinion publique. C'est ainsi que, à Strasbourg, le préfet du Bas-Rhin a nommé membres de la commission des hospices civils deux socialistes militants, dont l'un, par surcroît, est le secrétaire général du syndicat socialiste des fonctionnaires municipaux de la ville. Et cela, au moment où s'est constitué, en Alsace comme dans le reste de la France, le Front unique entre socialistes et communistes, et alors que les électeurs strasbourgeois ont proprement balayé l'ancienne municipalité socialiste. On juge quelle gêne la présence de ce personnage apportera aux délibérations de la Commission, lorsqu'elle aura à statuer sur les revendications formulées, au nom du personnel, par le secrétaire général du syndicat, lui-même membre de la commission.

Le choix que le préfet du Bas-Rhin s'est laissé imposer dans la circonstance est d'autant plus inouï que ce secrétaire général du syndicat socialiste est un ancien garçon de cuisine de l'hôpital, ne possédant même pas la langue française, alors que c'est en cette langue qu'ont lieu les délibérations de la commission, qui compte, parmi ses membres, le doyen de la faculté de médecine, le doyen de la faculté de droit, le secrétaire général de la Chambre de commerce, bref, des personnalités auprès desquelles l'ancien garçon de cuisine fera assez piètre figure.

M. Meck, député catholique du Bas-Rhin, a porté la nomination de ces deux socialistes à la tribune du Parlement, faisant ressortir leur illogisme, alors que, aux récentes élections au Conseil général encore, le parti socialiste a subi un échec complet et que, de plus, le parti socialiste est aujourd'hui allié au parti communiste qui réclame pour les Alsaciens et Lorrains le droit de libre disposition, y compris le droit de se séparer de la France.

Ici, s'est placé un incident qui fait grand bruit. Le député socialiste Georges Weill, de Strasbourg, a déclaré que le parti socialiste n'a nullement abandonné la position qu'il a prise dans les questions alsaciennes ; il reste, comme par le passé, profondément hostile à tout mouvement autonomiste ou autonomisant. Il maintient de même ses positions en ce qui concerne le principe de défense nationale.

L'Alsace n'ayant pas de député communiste, c'est un député communiste de la Seine, M. Thorez, qui s'est déclaré, au nom de son parti, en complet désaccord avec son collègue socialiste. Ce dernier a répondu qu'il ne suffit pas, à ses yeux, de proclamer, en pareille matière, l'indépendance de chacun des deux partis qui se sont trouvés rapprochés et associés dans la lutte contre le fascisme. Il faudra bien, dit-il, si l'unité d'action en Alsace doit être maintenue, que le parti communiste renonce à ses revendications insensées.

« N'y comptez pas », répliqua le député communiste, et ne comptez pas sur les socialistes de

France pour imposer de telles exigences à notre parti. »

Laquelle des deux thèses triomphera ? Celle des communistes qui se disent partisans de l'autonomie du peuple alsacien, soi-disant opprimé, ou celle du député socialiste Georges Weill, qui estime que l'union entre les deux partis révolutionnaires ne saurait subsister si les communistes ne renoncent pas à leurs revendications « insensées » quant à l'Alsace et la Lorraine.

Le député Meck, en reprenant son discours, constata cette situation bizarre qu'un des rares parlementaires qui ont voté contre le cabinet Flandin — le député socialiste Weill — jout, avec son parti, en Alsace et Lorraine, de tous les privilèges accordés par le gouvernement. Lorsque ce dernier a eu à nommer des représentants à la caisse de maladie, il a porté son choix sur des membres qui tous appartiennent, comme par hasard, au parti socialiste et aux syndicats de la Confédération générale du travail, quoique les syndicats chrétiens aient recueilli, lors des dernières élections de caisses de malades, plus de voix que les communistes et les socialistes réunis.

Chaque fois, a dit M. Meck, que des représentants de nos populations sont désignés par le suffrage universel, ce sont les idées que nous présentons ici qui prévalent. Tout au moins, ce n'est ni le parti socialiste, ni le parti radical qui triomphent. Mais, chaque fois qu'il s'agit, pour le gouvernement, de nommer des représentants dans telle ou telle commission, on voit le privilège accordé aux partis de gauche ou au parti socialiste.

Dans l'intérêt national même, conclut M. Meck, nous exigeons qu'on renonce à cette politique. Nous sommes prêts à une collaboration loyale, mais nous réclamons un régime d'équité.

Déjà M. Meck, et après lui deux autres députés, ont abordé la question scolaire, se plaignant notamment du nombre insuffisant d'instituteurs. Raison d'économie, objecte-t-on. Mais alors pourquoi, si l'Etat manque de ressources, avoir introduit la gratuité de l'enseignement secondaire, au lieu de songer d'abord à la création d'un nombre suffisant de postes d'instituteurs et institutrices pour l'enseignement des enfants du peuple dans les écoles primaires. Il y a des classes qui comptent 50 et 60, parfois 70 à 90 enfants. Le rapporteur du budget d'Alsace et de Lorraine, M. de Lasteyrie lui-même, reconnaît le bien-fondé de ces doléances, alors que, dans certaines autres régions françaises, on trouve des instituteurs qui ont des classes de deux ou trois élèves, souvent leurs propres enfants. Ce sont des communes où existent des écoles libres catholiques auxquelles les familles préfèrent confier leurs enfants, plutôt que de les envoyer à l'école laïque.

Une autre question soulevée par plusieurs députés est celle des langues. On demande que la langue maternelle de l'enfant soit utilisée, dans les écoles, comme base de l'enseignement. Avec cette méthode, plus rationnelle, on pourrait arriver à de meilleurs résultats pour l'enseignement même de la langue française. Nous réclamons simplement, dit M. Meck, que la méthode naguère employée par l'administration allemande dans les régions alsaciennes et lorraines de langue française soit appliquée aujourd'hui par l'administration française dans les régions où l'on parle un dialecte alsacien ou lorrain et dont la langue littéraire est l'allemand. Il s'agit, là, non pas d'une question politique, mais d'une question d'ordre pédagogique et technique. Une proposition tendant à instituer une commission composée de personnes compétentes, dégagées de toute considération politique, et qui étudierait le problème scolaire, a été déposée il y a plusieurs années par le député Seltz, au Bas-Rhin, et plusieurs de ses collègues ; le gouvernement n'a malheureusement pas tenu compte de cette suggestion.

Sans doute, les examens du certificat d'études font-ils apparaître, çà et là, des résultats individuels appréciables, mais beaucoup plus importante que ces constatations officielles est l'expérience pratique. Or, les Chambres de métiers, les Chambres d'agriculture, les hommes de la pratique constatent un fléchissement regrettable dans l'instruction de la jeunesse. La meilleure propagande à faire — le député Rossé, qui dit cela, fait allusion aux millions dépensés, en Alsace, pour la propagande, notamment au moyen de journaux subventionnés et, bien entendu, asservis au gouvernement — la meilleure propagande nationale consisterait dans une bonne instruction des enfants du peuple, dans le perfectionnement de notre enseignement populaire. Avoir une jeunesse bien instruite doit être notre premier but. C'est cela qui peut et qui doit être notre fierté nationale.

On s'est enfin fortement préoccupé, au cours de ce débat, de la crise économique et du chômage. L'industrie alsacienne, l'industrie textile du Haut-Rhin, en particulier, est durement frappée. Non moins désespérée est la situation des ouvriers du bassin houiller en Lorraine, où il y a 40.000 ouvriers étrangers. On craint fort que de nombreux émigrés sarrois ne viennent encore se fixer dans ce département et y aggraver la situation. On voit des entreprises renvoyer des ouvriers français alors qu'elles occupent de nombreux ouvriers étrangers. Par ailleurs, le gouvernement donne une prime pour chaque tonne de charbon étranger importé en France, et nous ne savons que faire de notre charbon à nous.

Le député communiste Thorez a fait la proposition de réaliser une « substantielle écono-

mie » par la suppression du budget des cultes en Alsace et Lorraine. Voilà, certes, une proposition où l'on aurait vu se ressouder sur le champ la fissure qui s'est produite dans le Front commun entre socialistes et communistes, mais le ministre des finances, au nom du gouvernement, a eu le bon esprit de s'opposer à cette proposition et, mise aux voix, elle a été repoussée. Pour une fois, la Chambre mérite d'être félicitée.

R. M.

### Eglise contre Eglise dans le protestantisme allemand

Paris, 29 novembre.

On mande de Berlin à l'agence Havas : La conférence des évêques de l'Eglise officielle du Reich, qui avait pour principal objet de former le nouveau ministère ecclésiastique, a dû, après des débats agités, s'ajourner à mardi prochain, sans avoir pu prendre de décision.

MM. Meisner, évêque de Bavière, Wurm, évêque de Wurtemberg, Marahrens, évêque de Hanovre, Kuehlewein, évêque de Bade, ne participaient pas à la conférence.

La police a confisqué un tract répandu par l'Eglise confessionnelle et dans lequel le gouvernement provisoire de l'Eglise évangélique allemande, composé de l'évêque Marahrens, du surintendant Koch, du conseiller consistorial Breit, du pasteur Homburg et de l'administrateur juridique Dr Friedler, déclare qu'il prend en mains le gouvernement de l'Eglise évangélique du Reich pour sauvegarder le protestantisme en Allemagne.

Dans cette proclamation, qui doit être lue en chaire dimanche prochain, le gouvernement provisoire de l'Eglise évangélique allemande (Eglise confessionnelle) fait appel à toutes les communautés de fidèles, à tous les corps ecclésiastiques constitués, à toutes les sociétés ecclésiastiques, à tous les pasteurs, pour que ceux-ci reconnaissent son autorité et entrent en relations avec lui.

« C'est la seule manière, déclare le manifeste, de mettre fin à une lutte qui déchire l'Eglise et qui compromet l'unité de la nation et de l'Etat. »

Le manifeste se termine par ces paroles : « Remplis d'obéissance envers le maître de l'Eglise, pleins d'amour pour notre peuple, fidèles au Führer et à l'autorité, nous nous mettons à l'œuvre. »

### Les Allemands de Bohême

Prague, 29 novembre.

Les étudiants de l'université allemande de Prague ont exprimé des remerciements au recteur et au doyen de l'université. Les étudiants ont décidé de ne participer à aucune cérémonie pendant le semestre.

Prague, 29 novembre.

Les étudiants allemands ont décidé d'offrir au recteur de l'université allemande une chaîne en fer et un sceptre en chêne qui porteront la date du 26 novembre 1934, où on lui enleva sa chaîne d'or et son sceptre d'argent.

Prague, 29 novembre.

La Chambre des députés a entendu une interpellation sur l'affaire de l'université allemande, présentée par les trois groupes allemands de l'opposition : chrétiens-sociaux, parti des artisans, parti économique.

Les deux groupes allemands gouvernementaux, soit les agraires et les socialistes, ont fait cause commune avec la majorité tchèque.

### A CUBA

La Havane, 29 novembre.

A la suite de plusieurs explosions de pétards à Camaguey, les autorités ont déclaré la loi martiale.

La Havane, 29 novembre.

Au cours d'une manifestation organisée par l'Union fraternelle en faveur de la défense des jeunes nègres de Scothoro, des bagarres se sont produites entre la police et les manifestants. De nombreux coups de fusil ont été tirés et sept personnes ont été blessées. La police a effectué de nombreuses arrestations.

Le président du conseil cubain a accepté la démission du ministre de l'Intérieur et du ministre de la guerre.

### La Catalogne déchue de son autonomie

Madrid, 30 novembre.

La Chambre a entrepris la discussion du projet déposé par la présidence du conseil relatif à l'établissement d'un régime provisoire en Catalogne.

M. Honorio Maura, monarchiste, a défendu une motion demandant que le statut de Catalogne et les lois votées par le Parlement catalan soient annulés.

### La tendresse de Moscou pour les révolutionnaires d'Espagne

Moscou, 29 novembre.

Le gouvernement a autorisé les organisations communistes à procéder à des collectes en faveur des victimes du dernier soulèvement révolutionnaire espagnol.

## Le mariage du fils du roi d'Angleterre

Londres, 30 novembre.

Il faisait à Londres hier, jeudi, un temps nuageux, accompagné de brouillard. Pourtant, un air de fête flottait sur la capitale. Des centaines de personnes, des femmes pour la plupart, ont stationné pendant toute la nuit aux abords de l'abbaye de Westminster ou dans White Hall.

Depuis mercredi soir, tous les bâtiments officiels et de très nombreuses habitations particulières étaient pavés aux couleurs grecques et britanniques. A ces deux drapeaux se mêlent souvent ceux des anciens pays alliés.

A 8 heures exactement, la police est venue prendre position. Aussitôt, chacun remarqua la minutie des précautions prises. En certains endroits, les agents du service d'ordre se touchaient presque épaule contre épaule.

A 10 heures, la plupart des invités avaient pris place dans l'abbaye. A leur passage, ils furent tous acclamés par la foule ; ceux qui portaient les plus brillants uniformes reçurent l'accueil le plus chaleureux. Quelques instants après, de véritables grappes humaines étaient accrochées à toutes les fenêtres et à tous les toits d'où l'on peut voir ou même apercevoir l'abbaye.

Devant la foule épaisse de dix rangs, se trouvait d'abord une haie de soldats, ensuite une haie de policemen. Enfin, un policeman sur quatre faisait face au public, dont il surveillait tous les mouvements.

A 10 h. 15 exactement, tous les invités avaient pris place dans l'abbaye.

Les trois cortèges ont été salués par des acclamations ininterrompues pendant tout le parcours. Les cloches de Westminster sonnaient à toute volée. La musique de la garde joua l'hymne national.

Les souverains et les plus hauts seigneurs de la maison du roi prirent place dans l'abbaye. Quelques instants après, la cérémonie commença. L'archevêque de Cantorbéry officia, assisté de l'archevêque d'York. La parfaite ordonnance du service, les uniformes éclatants, les magnifiques toilettes des demoiselles d'honneur et des dames du cortège, et enfin les graves accents des grands chœurs religieux composaient un tableau d'une grande majesté.

A 11 h. 36, le roi et la reine ont quitté Buckingham pour se rendre à Westminster. Dans la première voiture avaient pris place le roi et la reine d'Angleterre et le prince Waldemar de Danemark ; dans la seconde, le roi et la reine de Norvège, le roi et la reine de Danemark ; dans la troisième, l'ex-roi Georges de Grèce, le prince Paul de Yougoslavie et la princesse Nicolas de Grèce. Une dernière voiture fermait ce premier cortège avec des grands dignitaires de la cour d'Angleterre.

A 11 h. 44, le duc de Kent, accompagné de ses frères, quitta Saint James Palace et, enfin, la princesse Marina, accompagnée par son père et par des demoiselles d'honneur, quitta Buckingham pour se rendre à l'abbaye. Le prince George était tête nue et portait un uniforme bleu foncé.

L'immense foule qui stationnait aux abords de l'abbaye suivit tous les détails de la cérémonie, grâce à un grand nombre de haut-parleurs. A peine le duc et la princesse eurent-ils prononcé d'une voix ferme le « oui » traditionnel, que l'archevêque de Cantorbéry harangua les deux conjoints, auxquels il offrit ses vœux.

Après avoir apposé leurs signatures sur le registre, les époux furent reconduits par le clergé jusqu'à la porte du transept et prirent place dans un landau fermé, escorté par une compagnie de la garde royale. Ils regagnèrent le palais de Buckingham en faisant un détour par les artères principales de la ville, le long desquelles était rangée une foule immense, d'où s'élevaient de bruyantes acclamations.

Dès l'arrivée au palais de Buckingham des jeunes époux, une cérémonie intime s'est déroulée dans la chapelle privée du palais. L'archevêque Germanos de Thyateira, assisté du grand archimandrite Constantinidis, a uni les deux conjoints selon le rite orthodoxe. Cette scène fut suivie par les souverains de Grande-Bretagne et leurs invités royaux. Aucune question n'a été posée aux conjoints.

A 14 h. 30, le duc et la duchesse de Kent, puis les souverains britanniques, ont paru au balcon du palais de Buckingham pour répondre aux acclamations d'une foule immense.

Après les cérémonies religieuses, un lunch, auquel 150 personnes avaient été conviées, fut servi dans la grande salle de bal. Les tables, sur lesquelles scintillait la célèbre vaisselle d'or, étaient décorées de chrysanthèmes et de bruyère blanche.

Après le lunch, les invités se rendirent dans un salon contigu, où avait été placé le fameux « wedding cake » qui mesurait 2 mètres 80 de haut, dont la première tranche fut coupée par le duc et la duchesse de Kent, à l'aide du sabre que portait le jeune marié.

Le duc et la duchesse de Kent ont quitté Londres peu après 16 h. 30 pour Birmingham et le Staffordshire. Une foule énorme assistait à leur départ de la gare de Paddington.

Arrivés à Birmingham, les jeunes époux ont quitté aussitôt la ville, au milieu d'une affluence énorme, pour gagner en automobile leur résidence de Himley Hall.



## L'Allemagne offusquée par le langage de M. Baldwin

Berlin, 29 novembre.

Commentant le débat des Communes sur les armements, et en particulier les déclarations de M. Baldwin, le *Völkische Beobachter* écrit : « Nous voudrions rappeler à M. Baldwin que ses déclarations mûrement pesées à l'adresse de l'Allemagne ne tiennent pas un compte exact des faits enregistrés par l'histoire. »

« La responsabilité de l'échec des négociations relatives au désarmement incombe à la France et non à l'Allemagne. »

« Le résultat des sondages de M. Eden à Berlin permet de constater que la Grande-Bretagne et l'Allemagne sont d'accord, dans les grandes lignes, en ce qui concerne le désarmement. La base en est constituée par la formule d'égalité de droit accordée au Reich en 1932 et qui porte également la signature du ministre français des affaires étrangères. Les puissances occidentales ont eu un délai suffisant pour appliquer cette formule. Rien n'a été fait. La politique de M. Barthou était précisément d'éviter par tous les moyens de remplir les engagements qui découlaient de cette formule. La note française du 17 avril 1934 ayant mis fin brusquement aux discussions sur le désarmement, l'Angleterre cessa de poursuivre ses efforts. »

Le *Berliner Tageblatt* écrit qu'il ne faut pas oublier que l'actuel débat devant les Communes a pour objectif de rallier le parlement et les électeurs anglais à la thèse des nouvelles mesures défensives britanniques.

On escomptait que M. Baldwin considérerait les faits de façon plus objective et on note que l'orateur n'a pas dit un seul mot d'une proposition de son gouvernement qui prévoyait la conclusion d'une convention aérienne à laquelle l'Allemagne devait adhérer par la suite.

## L'Etat hitlérien va régler les banques et le crédit

Berlin, 29 novembre.

Les vérifications de la commission d'enquête sur les banques étant terminées, le Dr Schacht a soumis au chancelier du Reich le rapport de la commission et en a ordonné la publication.

Le rapport fait d'abord allusion à la crise du crédit en 1931 et dit qu'elle a été provoquée par l'acceptation exagérée de prêts étrangers à court terme. La réforme du crédit, dit le rapport, ne peut être entreprise qu'après vérification exacte de la situation.

L'Etat nationaliste-social a à remplir à l'égard du peuple des tâches plus étendues que les régimes précédents. L'Etat doit, en conséquence, disposer de moyens financiers plus étendus. Il faut, en particulier, que l'Etat ait la possibilité d'émettre des emprunts pour remplir sa tâche. Il ne le pourra que si la population met ses économies à disposition. La création d'un marché de l'argent et du capital, répondant aux tâches de l'Etat nationaliste-social, est un des points importants du nouvel ordre de choses. C'est en partant de ce point de vue que doivent être prises toutes les mesures législatives.

Il faut, en conséquence :

1° Une surveillance de tous les instituts de crédit. 2° La soumission de tous les instituts de crédit à une autorisation obligatoire. 3° Assurer une liquidité financière suffisante. 4° Séparer le marché de l'argent et le marché du capital (séparer les affaires d'épargne des affaires de banque habituelles). 5° Mesures tendant à assurer des paiements réguliers. 6° Surveillance des affaires de crédit et large publicité. 7° Constitution du conseil de surveillance du crédit.

La commission d'enquête a renoncé à une recommandation générale en faveur de l'étatisation du crédit. Elle est d'avis que, sans porter préjudice aux caisses d'épargne, l'initiative privée constitue, sous sa propre responsabilité, l'organisation la plus opportune des instituts de crédit, à condition que la surveillance fasse valoir l'intérêt général.

La commission recommande également la réorganisation de la corporation des banques privées.

## PETITE GAZETTE

### Des pièces de monnaies romaines

Un jardinier de Londres a mis au jour 376 monnaies romaines datant des 3<sup>me</sup> et 2<sup>me</sup> siècles avant notre ère. Considérant qu'elles n'avaient pas de valeur, il les donna à ses enfants pour jouer. Un agent d'assurance, ayant vu ces jouets singuliers, fit ouvrir une enquête. Les monnaies ont été déclarées propriété d'Etat et seront conservées au British Museum.

### Changes à vue

Le 30 novembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 23	20 43
Londres (1 livre st.)	15 32	15 42
Allemagne (100 marcs or)	123 60	124 60
Italie (100 liras)	26 22	26 42
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 78	12 98
New York (1 dollar)	3 03	3 13
Bruxelles (100 belgas : 500 fr belges)	71 75	72 15
Madrid (100 pesetas)	41 90	42 40
Amsterdam (100 florins)	208 20	208 70
Budapest (100 pengö)	—	—

# Nouvelles de la dernière heure

## Pour un rapprochement franco-allemand

Berlin, 30 novembre.

Les journaux allemands d'hier publient, sous une forme sensationnelle, un entretien qu'a eu à Paris M. Karl Miedbrod, membre du Casque d'acier, avec M. Jean Goy.

Interrogé sur les impressions rapportées de son récent voyage en Allemagne et des entretiens qu'il a eus avec MM. Hitler et Rudolf Hess, M. Jean Goy, député français, a répondu :

« J'en ai rapporté l'impression qu'il est nécessaire de développer les relations entre nos deux peuples par des contacts plus étroits et plus fréquents entre anciens combattants. Je suis persuadé que les dirigeants allemands se rendent compte que le relèvement économique de l'Europe dépend de bonnes relations entre l'Allemagne et la France. Je suis personnellement prêt, a ajouté M. Jean Goy, au cours de l'entretien, à poursuivre la conversation engagée afin d'aboutir à des accords précis et je crois que mes camarades de l'Union nationale des combattants partageront mon opinion si la sincérité des assurances faites, du côté allemand — de laquelle je ne doute pas — se trouve confirmée par des actes. »

L'interlocuteur de M. Jean Goy a fait allusion à la question de la sécurité.

« Il n'est pas douteux, a répondu le député français, que les Français sont extrêmement scieus de la sécurité de leur pays. »

« Mais ils n'ont en cela aucune hostilité, ni desirs agressifs. Ils aiment la paix parce qu'ils sont forts. »

« Les soldats du front de nos deux pays ne pourront faire œuvre utile que s'ils expriment ouvertement, je dirai même brutalement leur opinion. Il faut parler de tout ce qui inquiète nos peuples et nos efforts doivent tendre à surmonter, par l'action, les difficultés existantes. Le mal est surtout d'ordre moral. Il faut créer la confiance. »

Les manchettes des journaux, qui précèdent ces déclarations, traduisent nettement l'état d'esprit actuel des milieux dirigeants allemands à l'égard d'une entente possible avec la France.

Ainsi, la *Deutsche Allgemeine Zeitung* fait ressortir cette phrase, qu'a prononcée, au cours de cet entretien, M. Goy : « Il faut créer la confiance. »

Quant à la *Kreuz Zeitung*, elle proclame que les anciens combattants français défendent l'idée d'une entente avec l'Allemagne et soulignent que cette seconde entrevue qu'a eue M. Jean Goy, après son séjour à Berlin, reflète déjà l'impression recueillie par l'ancien combattant français au cours de son entretien avec le Führer allemand.

## M. von Ribbentrop à Paris

Paris, 30 novembre.

Le *Petit Journal* annonce que M. von Ribbentrop, envoyé extraordinaire du chancelier Hitler, est arrivé hier à Paris, pour préparer la voie aux entretiens que M. Rudolf Hess aura avec différentes personnalités françaises.

Paris, 30 novembre.

(Havas.) — Le *Journal*, commentant le voyage de M. von Ribbentrop à Paris, écrit :

« Nous n'avons pas besoin de souligner l'importance que le voyage de M. von Ribbentrop prend au lendemain d'une déclaration de M. Baldwin qui invite ouvertement l'Allemagne à amorcer une négociation sur les armements. »

« On nous laisse prévoir, d'ailleurs, que ce dernier ne sera pas le seul à venir à Paris, mais que nous verrons aussi M. Rudolf Hess venir prendre contact avec les anciens combattants français. »

L'*Excelsior* écrit : « Les gouvernements n'auraient-ils pas déjà reçu des suggestions allemandes qui tendraient à résoudre par voie de conciliation les problèmes internationaux de l'heure présente ? On parle d'un prétendu revirement de la politique du Troisième Reich, que certains supposent prêt à envisager son retour au conseil de la Société des nations et à la conférence du désarmement. »

M. Jean Goy, député, qui s'est entretenu récemment avec le chancelier Hitler, a déclaré au *Petit Journal* :

« Je pense qu'une délégation d'anciens combattants français et d'anciens combattants allemands se rendant à Sarrebruck quelques jours avant le plébiscite serait susceptible de marquer, par sa présence, la volonté des deux peuples d'assurer et de respecter la sécurité du vote. La question est posée : la réponse allemande permettra à l'opinion française de former son jugement sur la sincérité des déclarations qui furent faites par le chancelier. »

## Les Allemands en Tchéco-Slovaquie

Prague, 30 novembre.

Au cours d'une séance du Sénat académique de l'université allemande de Prague, le recteur Grosser a déclaré que, vu les marques de confiance émanant de tous les milieux allemands des Sudètes il retirait la démission qu'il avait donnée mercredi. Il a en outre déclaré que M. Malypetr, président du Conseil, lui avait assuré que le gouvernement tchéco-slovaque songerait à des artistes allemands pour un digne remplacement des insignes de l'université.

## Les relations franco-italiennes

Paris, 30 novembre.

On mande de Rome au *Temps* :

Comme nous l'avons déjà signalé, la presse italienne évite, de façon générale, d'aborder le problème des relations franco-italiennes. Elle se contente d'une simple chronique des négociations en cours, ainsi que de la reproduction, sans aucun commentaire, de ce que publient à ce sujet les journaux des autres pays.

Sans doute veut-on empêcher que des interprétations, quelles qu'elles soient, puissent compromettre d'une façon quelconque l'œuvre de rapprochement des deux pays. Dans ces circonstances, il convient de relever la note que publie aujourd'hui, en article de fond, et sous la plume de son directeur, la nouvelle revue *Affari Esteri*. Elle commence par relever que les négociations italo-françaises se poursuivent dans un esprit de cordialité plus grand que celui que l'on pouvait constater dans le passé. Elle ajoute, toutefois, qu'il ne serait pas exact de déduire de cela que ces négociations sont proches de leur conclusion ; mais il est utile d'en constater le progrès. La note expose, ensuite, que les différentes questions pendantes entre l'Italie et « la grande nation voisine et amie », si importantes qu'elles soient, ne sont pas à la base des rapports franco-italiens ; ceux-ci dépendent, avant tout, d'un complexe psychologique.

La revue rappelle ici le passage du discours du Duce à Milan, relatif à l'amélioration de l'atmosphère entre la France et l'Italie, et à son désir de réaliser des accords féconds pour les deux pays dans l'intérêt général de l'Europe.

Elle rappelle que, aussitôt après ce discours, des événements graves se sont déroulés en Europe et ont produit, ici et là, une certaine inquiétude et une confusion d'idées dans les esprits. Fort heureusement, les négociations entre les deux pays n'en ont pas souffert. L'esprit dans lequel elles sont conduites par les deux gouvernements a permis à ces derniers de poursuivre une œuvre de modération qui, tout en témoignant des progrès déjà accomplis pour le rapprochement des deux grandes nations, est du meilleur augure pour le développement ultérieur de ces négociations jusqu'à leur heureuse conclusion.

Comme on le voit, les considérations que l'on formule à Rome sont les mêmes que celles exprimées à Paris. La bonne volonté que l'on manifeste de part et d'autre est une garantie que les ultimes difficultés seront surmontées.

## A la Chambre française

Paris, 30 novembre.

M. Pierre Laval parlera, aujourd'hui, devant la Chambre, à l'occasion de la discussion sur le budget des affaires étrangères. Le débat ne manquera pas de prendre de l'ampleur, surtout si M. Franklin-Bouillon, comme il en a manifesté l'intention, pose à la tribune le problème des rapports de la France avec l'Allemagne. M. Laval profitera de l'occasion pour faire devant le Parlement une ferme déclaration. Il se livrera à un tour d'horizon diplomatique. Il précisera l'attitude des représentants français à Genève et définira, dans son ensemble, la politique extérieure du gouvernement.

## Néopaganisme et catholicisme

Berlin, 30 novembre.

La lutte des « néopaiens » allemands contre le catholicisme a été vigoureusement condamnée par Mgr Bornewasser, évêque de Coblenche, dans un discours prononcé à Coblenche et reproduit par la *Kœlnische Volkszeitung* :

« Le peuple catholique, dit-il, sent profondément les dangers immenses que le néopaganisme fait courir en Allemagne à la foi et à l'Eglise... On a dit à Berlin que la voie de Rosenberg est celle de la jeunesse allemande. Si ce mot devient vérité, alors, peuple et jeunesse allemande, on te ravira ce qui t'a fait grand et ce qui est ton bien suprême : la foi, ta fidélité au Christ, ta discipline et ta moralité chrétienne. »

« Ayons confiance, les portes de l'enfer ne triompheront pas de l'Eglise. Les Césars n'ont pu en triompher sur le trône de la Rome païenne ; les annonceurs d'un nouveau paganisme ne vaincront pas non plus en Allemagne. »

## Les affaires d'Espagne

Barcelone, 30 novembre.

(Havas.) — Selon certaines informations, l'ancien président de la Généralité de Catalogne, M. Companys, ainsi que les membres qui faisaient partie de son gouvernement, auraient demandé au représentant du tribunal des garanties constitutionnelles, venu à Barcelone, M. Gil, après l'interrogatoire auquel il procéda, à être entendus à nouveau, afin d'augmenter leurs dépositions de considérations qu'ils jugent indispensable de faire figurer au procès.

M. Gil se refusa à cette demande, alléguant que la situation légale de M. Companys et des conseillers de son gouvernement ne permet pour l'instant d'autres dépositions que la réponse à l'interrogatoire fixé d'avance par le tribunal des garanties. M. Companys et ses anciens collaborateurs ont élevé une protestation contre ce refus.

Barcelone, 30 novembre.

Le chef des autorités militaires et judiciaires de Catalogne a décidé la mise en liberté de vingt détenus, qui se trouvaient dans la prison de la ville de Granollers.

D'autre part, un grand nombre de prisonniers détenus à la prison de la ville de Lerida et sur le bateau *Manuel-Arnus* ont été également remis en liberté.

Toutefois, il reste encore sur le *Manul-Arnus* une centaine de prisonniers, et, dans la prison de Lerida, 600 personnes sont encore détenues.

## Les juifs en Palestine

Cité-du-Vatican, 30 novembre.

L'*Osservatore romano* déplore la forte augmentation de l'immigration juive en Palestine et dit que l'augmentation du contingentement concédée par le gouvernement palestinien n'est pas en harmonie avec le principe du respect absolu des droits des nationalités indigènes et de la prépondérance numérique de celles-ci et qui ne devait subir aucune modification. D'après l'organe du Vatican, le gouvernement palestinien a accordé pour le semestre qui va d'octobre 1934 au mois de mars 1935 9700 certificats d'immigration en faveur des travailleurs juifs. Les deux contingents précédents avaient été chacun de 5500. Le contingent actuel est le plus élevé qui ait jamais été approuvé par le gouvernement de Palestine depuis le commencement du régime-dataire. La « Jewish Agency » avait demandé 18,000 certificats. D'après les chiffres provisoires, l'immigration en Palestine pendant le mois d'octobre a atteint le chiffre de 6000 personnes, chiffre mensuel le plus élevé.

Dans les dix premiers mois de 1934, 33,000 juifs sont entrés en Palestine. Ce chiffre est en augmentation de 35 % sur celui de 1933, année où le nombre des immigrés n'avait été que de 24,753.

## Une explosion à la Havane

La Havane, 30 novembre.

(Havas.) — A la suite de l'explosion et de l'incendie de deux réservoirs d'essence de la Standard Oil qui contenaient 757,000 litres d'essence, la police a perquisitionné à l'Union des employés de commerce et a découvert des preuves d'une propagande communiste et notamment des tracts s'adressant aux touristes et les avertissant que leurs vies étaient menacées à Cuba. Plusieurs arrestations ont été opérées. L'explosion n'a pas occasionné d'accident de personnes.

## Câble téléphonique de San-Francisco à Tokio

New-York, 30 novembre.

Un câble téléphonique direct de plus de 8000 kilomètres entrera en service le 7 décembre entre San-Francisco et Tokio.

La conversation de trois minutes coûtera 30 dollars.

## Tempête sur les côtes de l'Argentine

Buenos-Ayres, 30 novembre.

(Havas.) — Une violente tempête sévit sur les côtes sud de la province de Buenos-Ayres. Les communications ferroviaires et téléphoniques sont interrompues. A Mar del Plata, une énorme vague a emporté deux hommes d'équipage d'un garde-côte de la flotte de guerre. La tempête a détruit le principal boulevard de cette ville et a emporté le toit d'un asile d'enfants et ceux de plusieurs hôtels à Punta Chica.

Le bateau grec *Olula* s'est échoué. Le bétail et les récoltes ont subi d'énormes pertes.

## Un typhon sur les îles Philippines et Formose

Tokio, 30 novembre.

D'après un sans-fil, un typhon, d'une extrême violence, s'est abattu sur les Philippines et a atteint Formose. Les stations de radio de Formose ont capté plusieurs appels de détresse de navires de différentes nationalités. Les communications par sans-fil entre Taïwan et Luzon sont interrompues.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

30 novembre

BAROMETRE

Novemb.	24	25	26	27	28	29	30	Novemb.
720								720
715								715
710								710
Moy. 705								Moy. 705
700								700
695								695
690								690
685								685

THERMOMETRE

Novembre	24	25	26	27	28	29	30	Novembre
7 h m	-6	0	1	-4	2	6	5	7 h m
11 h m	2	3	4	0	1	2	-1	11 h m
7 h soir	1	2	3	2	-1	0		7 h soir

## Temps probable

Zurich, 30 novembre, 11 h. du matin.

Ciel en général clair. Quelque brouillard dans la plaine. Température voisine de zéro.



# FRIBOURG

## L'Université et les paysans

On nous écrit de la campagne de la Sarine :

Dès le début de son existence et déjà avant sa création, les adversaires de l'Université usèrent abondamment de cette arme facile qui consistait à dénigrer la noble institution aux yeux des populations campagnardes. Ils espéraient par ce moyen amener la grande majorité de notre peuple à refuser sa contribution directe ou indirecte à l'élaboration de cette œuvre. On sait qu'ils n'ont pas réussi et que, malgré les attaques sournoises dont les uns s'étaient donné la mission (attaques, il est vrai, dirigées surtout contre la forte personnalité qui était l'inspiratrice heureuse de ce mouvement), l'Université catholique a vu le jour chez nous, petit pays agricole. Elle s'est développée avec l'appui clairvoyant de toute notre population campagnarde.

Celle-ci, en effet, malgré l'invitation habile qui lui était faite de s'opposer à notre haute école sous prétexte qu'elle n'y aurait aucun avantage quel qu'il soit, a compris les hauts motifs qui dictaient à nos autorités religieuses et civiles la fondation de cet établissement. Non seulement elle a compris que cela ne risquait pas de la ruiner comme on le lui annonçait, mais elle l'a constamment aidée de toute ses forces. Son développement réjouissant, dont nous sommes les témoins, est l'œuvre de tous, dans la collaboration féconde des citadins et des ruraux unis dans une même pensée et un même idéal.

Les campagnards, favorisés eux-mêmes par les progrès de l'école primaire, des écoles secondaires et régionales gratuites, ne pouvaient hésiter à accepter un établissement d'études supérieures. Ils se rendaient compte des grands bienfaits de l'instruction sous toutes ses formes. Ils savaient, instruits par les tentatives dont l'histoire leur rapportait le récit, que les vrais « combats pour la civilisation » (Kulturkampf) se livrent par l'esprit. Et, bien qu'on leur prête parfois des préoccupations un peu trop terre à terre, ils savent que la seule vraie civilisation, celle qui leur donnera dignité personnelle et même prospérité matérielle, est la civilisation chrétienne, dont les universités catholiques sont les propagatrices ardentes et dévouées. Aussi, nos députés campagnards, quand ils appuient de leur vote les propositions sages et éclairées qui tendent à améliorer notre haute école, ne font qu'exprimer l'avis de l'immense majorité de nos populations rurales.

Mais, s'ils comprennent l'avantage d'ordre spéculatif et idéaliste qu'il y a pour notre ville à être le siège d'un de ces avant-postes de la pensée, nos paysans savent aussi que notre université possède l'avantage incomparable d'ouvrir ses portes à tous les enfants du pays et que, par elle, l'instruction n'est pas réservée à une classe favorisée de privilégiés. Par elle, les fils de paysans peuvent, par la formation acquise dans notre université, atteindre aux situations les plus diverses et les plus hautes du canton et de la Confédération. Les exemples de nos hommes d'Etat, sortis de modestes milieux paysans, ne manquent pas. La liste en serait longue. Elle ferait honneur à notre peuple dont ils sont sortis et à notre *Alma Mater* qui les a formés. Ces avantages n'échappent pas au robuste bon sens de nos agriculteurs.

Chacun sait, à la campagne comme à la ville, les bienfaits variés qu'on attend des hommes sortis de nos quatre facultés. Mis admirablement

en pleine lumière par un bel article de M. le syndic Aebly, lu avec plaisir par nos habitants de la campagne, les bénéfices tant spirituels que matériels qui découlent de notre université sont à la portée de tous.

Le jour où nos enfants désireux de se vouer à la médecine trouveront à Fribourg leur formation complète auprès de la nouvelle faculté, ce nouveau progrès sera salué avec enthousiasme par nos paysans. Nos populations désirent des médecins consciencieux et droits à qui on puisse sans crainte confier ses maux. Qui pourrait leur donner ces grandes qualités, qui s'ajoutent en quelque sorte à leur valeur purement professionnelle, qui pourrait les leur donner mieux qu'une faculté de médecine catholique ?

Osons le dire bien haut. Par les temps qui courent, où le néomalthusianisme sévit un peu partout et même dans nos villages, qui nous munira de puissants antidotes contre ce fléau, sinon la formation chrétienne de nos futurs médecins ? Il faut, il est vrai, rendre hommage à la grande majorité des représentants de notre corps médical, qui ont su, même dans des milieux positivistes et grossièrement matérialistes, se tenir à l'écart des fausses théories pour demeurer dans la doctrine chrétienne.

Tout cela, le paysan le comprend car, s'il désire parfois pour son fils une carrière libérale, l'homme des champs de notre pays traditionnel désire par-dessus tout que ses descendants restent inébranlablement fixés dans la foi.

Pour ces motifs de haute raison, les campagnards fribourgeois et suisses donneront, le 2 décembre, l'exemple d'une solidarité généreuse et éclairée.

### Victoire radicale ?

L'*Indépendant* a publié en guise de commentaire de la dernière session du Grand Conseil un chant de triomphe en l'honneur du parti radical. Il a représenté comme une victoire de ce parti l'ajournement des projets budgétaires du Conseil d'Etat.

Il n'y avait pas de risque que des lecteurs fribourgeois se laissassent prendre aux cris de triomphe de l'*Indépendant*. Ils savent ce qui s'est passé et pourquoi le Conseil d'Etat a retiré ses projets. Il a cédé à une pressante invite du groupe conservateur du Grand Conseil.

Mais on cherche à répandre au dehors la légende d'une victoire du parti radical fribourgeois.

Nous ne saurions mieux faire que de renvoyer ceux auxquels on fait ce conte de nourrice à la *Tribune de Genève*, où M. Léon Savary, après avoir parlé de l'habituelle « aménité » qui règne dans les rapports entre le gouvernement fribourgeois, la majorité du Grand Conseil et la minorité, ajoute malicieusement au sujet de cette dernière : « Bien mieux, on a pu voir, lors de cette dernière session, tel de ses membres voler au secours du gouvernement avec un empressement méritoire. »

Alors, où est la victoire ?

### Concert d'accordéonistes

Le club d'accordéonistes de Fribourg, groupe costumé qui a joué au cortège officiel du Tir fédéral, donnera, sous la direction d'un professeur diplômé, un concert le 29 décembre à 20 h. et non le 2 décembre.

### Guidez à temps votre clientèle... dans le choix des cadeaux de fin d'année.

Commencez dès maintenant une publicité suggestive et bien comprise.

### L'Officialité diocésaine

De la *Semaine catholique*, partie officielle :

M. le chanoine François Charrière, official du diocèse, nous a prié de le décharger de cette importante fonction. Les autres tâches multiples auxquelles il se dévoue, les œuvres sans cesse développées dont il assume la direction, lui ont imposé cette démarche. Nous n'avons pas cru devoir refuser d'accéder à son désir, et nous le remercions du fond du cœur pour le travail qu'il a fait à l'officialité durant plusieurs années.

A la place de M. le chanoine Charrière, nous avons nommé official Mgr Louis Ems, qui veut bien mettre au service du diocèse, en cette qualité, sa grande expérience et son dévouement. Nous nous joignons à tous nos chers collaborateurs pour lui exprimer la vive reconnaissance à laquelle il a droit.

Mgr l'Official recevra à l'Evêché, rue de Lausanne, 86, tous les vendredis, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., à partir du 14 décembre.

### Pour nos jeunes

Le grand essor pris par nos œuvres de jeunesse a pour conséquence l'éclosion de plusieurs journaux spécialement destinés aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Entre nous fait, depuis plusieurs années, la joie de nos éclairés catholiques : il leur donne, avec les nouvelles de leurs frères scouts, des articles fort utiles à leur formation technique et morale.

*Jeunesse ouvrière*, organe du mouvement jociste, s'adresse aux jeunes travailleurs et travailleuses des milieux citadins de la Suisse romande. Comme son nom l'indique, il est fait pour nos jeunes ouvriers et ouvrières, dont il veut faire des catholiques vraiment convaincus et enthousiastes, des apôtres efficacement désireux de ramener au Christ leurs nombreux coreligionnaires tombés dans l'indifférence.

*Viens!* organe de la jeunesse féminine catholique de la Suisse romande, pénètre peu à peu dans nos paroisses, apportant, chaque mois, aux jeunes filles, et d'abord à leurs groupes organisés, le mot d'ordre et les nouvelles capables de les fortifier dans l'esprit chrétien et de les aider à remplir leur mission de messagères de Dieu.

Val sera le nouveau journal diocésain pour les jeunes gens de toutes professions, ne faisant pas partie de la Jeunesse ouvrière catholique. Il remplacera, pour le canton de Fribourg, le *Trait d'Union*. De grands amis de la jeunesse le préparent avec soin, et, quand il sortira prochainement de presse, il recevra, lui aussi, le meilleur accueil.

A ces divers périodiques, nés du désir de garder ou de reconquérir au Sauveur toute la jeunesse de nos paroisses, et décidés à travailler dans une fraternelle collaboration, l'Evêque souhaite les bénédictions divines les plus abondantes.

† MARIUS BESSON

Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

### Chœur mixte de Saint-Pierre

Le chœur mixte de Saint-Pierre organise pour dimanche 2 décembre, à 8 h., à la salle des Grand'places, un grand loto agrémenté de productions. Il espère que les paroissiens auront à cœur de témoigner nombreux leur sympathie à cette société, dont ils apprécient le dévouement. Des lots seront reçus avec reconnaissance ; ils peuvent être déposés à la cure de Saint-Pierre.

### Alfred Cortot à Fribourg

Alfred Cortot vient de donner à Genève plusieurs séances consacrées aux maîtres romantiques. Le critique musical de la *Suisse*, M. Aloys Mooser, en donne le compte rendu en un long article dont nous extrayons ces quelques lignes :

« Nul pianiste de notre temps n'a mieux compris la pensée de Chopin, nul ne sait, comme Cortot, en rendre sensibles, pour son public, les moindres intentions, les moindres nuances, Alfred Cortot donna ces œuvres avec cette merveilleuse justesse d'expression, cet accent tendre ou passionné, cette ardeur splendide qui n'appartient qu'à lui. Depuis bien des années, je l'écoute avec le même ravissement interpréter Chopin, découvrant chaque fois, grâce à lui, des beautés qui m'avaient échappé. Dans sa manière, rien de figé ou de fixé une fois pour toutes, mais une spontanéité et une fraîcheur dont on demeure émerveillé et qui ne peuvent s'expliquer que par la durable jeunesse du cœur. Aujourd'hui plus encore qu'hier, une flamme magnifique illumine son jeu, elle lui donne une éloquence persuasive et des élans émouvants auxquels on ne résiste point. Il me semble y percevoir un épanouissement, un frémissement intérieur, parfois comme une douceur heureuse que je ne lui connaissais pas à ce degré et qui atteint, infailliblement, les fibres les plus secrètes de notre être. A l'âge où tant d'artistes se replient sur eux-mêmes et se répètent, Alfred Cortot offre le spectacle d'un reflux de l'âme d'autant plus magnifique qu'il est plus inattendu. »

Tel est le grand artiste que nous aurons le privilège d'entendre dimanche, à Fribourg, et auquel iront les applaudissements d'un public enthousiaste.

### Trois accidents au même endroit

Nous avons relaté, hier, l'accident survenu à Vuadens, mercredi, à un camion transportant des fromages. Au cours de la même matinée, deux automobiles ont dérapé au même contour, qui est quasi à angle droit. Les machines ont arraché les poteaux qui bordent la route. Elles ont été légèrement endommagées.

Il y aurait lieu de signaler cet endroit dangereux aux conducteurs de véhicules par un indicateur placé à quelques cents mètres du contour, ou même à l'entrée du village de Vuadens.

### Conférence agricole

Sous les auspices de l'Union des paysans fribourgeois, M. Clément, professeur d'arboriculture, fera, dimanche 2 décembre, à 2 h. 1/2, dans la salle d'école de Givisiez, une conférence avec projections lumineuses sur la tenue des arbres fruitiers. Cette conférence, publique et gratuite est organisée à l'intention des habitants de Givisiez, de Granges-Paccot et des communes avoisinantes. Elle sera très instructive et très intéressante.

### Le chœur d'hommes « La Mutuelle » à la radio

La *Mutuelle* chantera, ce soir, à la radio, entre 21 h. 30 et 22 h. 15.

### Les abeilles

nous donnent l'exemple d'un travail intelligent et ordonné. Mesdames, imitez-les et profitez de leur effort en utilisant dès maintenant **CRISTAL, l'oncaustique** à base de cire d'abeilles parfumée à l'eucalyptus. Ce produit fait briller merveilleusement sans coller.

Demandez à votre fournisseur :  
**CRISTAL** : 1/2 kg. = Fr. 1.50 1 kg. = Fr. 2.70  
**LAQDOR** : » = Fr. 1.— » = Fr. 1.90  
**Lactina Suisse Panchaud S. A., Vevey**

24 Feuilleton de LA LIBERTÉ

## Le sang des Maruzabal

par Edmond ROMAZIÈRES

XII

Crapotte fut, tout de suite, embarrassé.

— Faut-il apprendre le fait à Soller ? je ne vois pas le moyen de faire autrement. Par malheur, il arrêtera celui, ou celle, chez qui il trouvera de la couleur blanche. Et cela peut le mener loin.

Il redescendit. L'inspecteur se trouvait au téléphone, dont le second appareil était au rez-de-chaussée.

— A mon tour, je vais bavarder un peu avec le domestique, dit Crapotte. Nous causerons tout à l'heure.

Le pauvre vieux était encore tremblant. Aux premières paroles du policier, il éclata en sanglots.

Crapotte le reconforta de son mieux. Aucun soupçon ne pouvait peser sur ce brave homme, dont toute la figure respirait la fidélité.

— Asseyez-vous, dit-il en s'observant pour faire le moins de fautes possible. Je ne viens pas vous interroger. Je veux parler en confiance... Je vous assure que pas l'ombre d'une suspicion ne pèse sur vous.

Soyez donc certain que je ne vous tends pas de piège, mais c'est en conversant que les idées s'ouvrent.

— Je vous répondrai, señor, assura le vieillard.

— Vous étiez au service du señor Hijar depuis...

— Trente-deux ans...

— Vous ne lui connaissiez pas d'ennemis ?

— Santa Virgen. Des ennemis... Lui si bon...

— Ce n'est pas un empêchement, mais passions... Hier, vous n'aviez rien constaté d'anormal ?

— Rien du tout... Depuis quelques jours, mon maître était bien nerveux, mais c'était peut-être la chaleur, ou la baisse de la peseta. Il avait toujours peur pour ses rentes.

— Qui a-t-il reçu hier ?...

— Personne, sauf son cousin Asensio qu'il avait invité à dîner.

— Pendant le repas, avez-vous entendu leurs conversations ?

— Ils ne parlaient pas beaucoup. Le señor Sangaren était comme mon maître. Il semblait inquiet.

— A quelle heure est-il parti ?

— Il était 10 heures dix, je crois. Je l'ai reconduit jusqu'à la grille. J'ai tout fermé à clef.

— Lorsque vous vous êtes couché, quelle heure était-il ?

— Onze heures, señor.

— Bien. Vous vous êtes vite endormi, je suppose.

— Oui. Grâce à Dieu, le sommeil reste bon, malgré l'âge.

— Et vous ne vous êtes réveillé que lorsque nous avons sonné...

— Oui.

— A aucun moment, vous n'avez été tiré de votre sommeil, à moitié, avec l'impression d'entendre un bruit ?...

— A aucun moment. Mais comment le misérable a-t-il pu entrer, señor ? La grille est fermée à clef. La maison aussi. La chambre de mon maître était close, en plus, au verrou ; et la fenêtre n'a pas été ouverte. C'est à croire, malgré tout ce que je sais de mon maître...

— Qu'il s'est donné la mort ?...

— C'est son propre poignard qu'on a trouvé près de lui... Il a laissé un mot...

— Mais il a téléphoné qu'on l'avait assassiné. Il appelait au secours. Pourquoi, au fait ?... Au lieu de vous sonner ?...

— Il devait, depuis une semaine, faire réparer la sonnerie, qui ne fonctionnait plus.

— On l'a tué. Bel et bien tué... Et par tous les moyens possibles, il faut que nous cherchions l'assassin.

— Si je le pouvais, señor, je vous aiderais de tout mon pouvoir.

— Vous m'y aidez... Plus que vous ne le pensez sans doute.

— J'en serais bien heureux.

Crapotte passa à un autre sujet.

— Votre maître recevait beaucoup ?

— Non. Les hommes, il les voyait à son cercle. Jamais ici. Et comme femme, il ne venait que la señorita Grialba, qui était sa cousine un peu éloignée.

— Je sais. Une bien belle jeune fille, et bien digne.

— Oui, señor, bien digne... Car les jeunes filles d'aujourd'hui...

— Elle est en deuil... Son frère est mort, l'an passé...

— Elle parlait sans cesse de lui, avec mon maître. Elle l'aimait tant...

— Venait-elle souvent ici ?...

— En moyenne deux fois par mois...

— Seule ?

— Les derniers temps, elle était avec une autre señorita... Elle aimait cette maison.

Ceci étonna le détective car la demeure de Hijar, si elle contenait quelques beaux meubles, et si elle était confortable, avait la sécheresse,

le manque de moelleux d'un logis de célibataire, et que d'autre part, la villa d'Engracia était bien plus luxueuse.

— Qu'admirait-elle tant ? questionna-t-il.

— Ces fenêtres par exemple... Divisées en petits carreaux. Elle ne se lassait pas de les trouver exquises, selon son mot. Elle avait l'intention d'en faire placer de pareilles chez elle.

Crapotte, demanda négligemment :

— Les fenêtres du salon sont les mêmes que celles de la chambre où est mort votre maître ?

— Exactement, señor. A un millimètre près...

Le señor Hijar avait fait construire cette bâtisse, et il aimait la symétrie. Toutes les pièces sont carrées, elles ont toutes la même surface, la même hauteur. S'il avait pu, il aurait mis toutes les portes à la même place.

— Je vois. L'homme méticuleux. Il a bien fait de ne pas se marier.

— Je me le disais parfois, avoua le vieillard.

— Quand la señorita Grialba, est-elle venue ici pour la dernière fois ?...

— Il y a trois jours... Exactement trois jours...

Crapotte se leva. Il en savait assez.

— Oui, bougonna-t-il, en sortant de la pièce, c'est fort bien, mais on ne condamnera pas Engracia sur des données aussi inconsistantes. Sa sortie en ville, le soir ?... On me rira au nez, et on me parlera d'amour. Si même je trouvais de la couleur chez elle, si cette couleur était exactement de la teinte de celle qu'on a mise sur le mastic neuf, je n'aurais aucune chance de la faire condamner. Arrêter ? Oui. On ne le refuserait pas. Mais la condamner ?... Il y a le jury, les impondérables, la beauté de la donzelle, l'habileté du meilleur avocat de Barcelone... Elle en sortira blanche, nous ridicules, et elle épousera son Asensio.

(A suivre.)



## La femme et l'Université catholique

Depuis quelques semaines, des plumes autorisées ont souligné la grandeur du rôle de l'université catholique; la femme ne saurait rester indifférente à l'égard de cette institution. Ne nous attardons pas au problème de la possibilité ou de l'opportunité des études universitaires pour les femmes, mais examinons ce que l'université peut apporter à toute mère de famille, si humble soit-elle.

On l'a dit, on le répète avec raison: « L'heure de la femme a sonné »; le renouveau du monde, qui ne pourra s'opérer que par un « retour en chrétienté », dépend de l'action de la femme, non pas d'une action tapageuse sur la scène politique, mais de son influence de tous les instants sur les siens, dans son foyer. C'est là que l'humanité réapprendra la grandeur du dévouement, du sacrifice, du don de soi. C'est par la mère de famille que se formeront ce qu'il y a de plus grand au monde: un honnête homme, une honnête femme. Mais on ne s'improvise pas éducatrice; il faut pour cela posséder un minimum d'idées justes, saines et simples, connaître la grandeur de sa tâche, être prête à tout lui sacrifier. L'école, qui forme les enfants dès le bas âge, a ici une responsabilité qu'on ne saurait exagérer. Mais pour qu'elle donne ce qu'on est en droit d'attendre d'elle, il faut qu'elle soit basée sur une conception chrétienne de la vie. Il faut que ceux qui la dirigent soient eux-mêmes imprégnés de principes chrétiens, que leur enseignement soit cohérent et unifié à la lumière d'une synthèse que seule l'idée chrétienne est assez large pour constituer. Mais cette synthèse suprême ne peut découler en dernière analyse que d'une université catholique, où l'Ecole normale puise elle-même ce qu'elle transmettra à son tour. Ceci nous fait comprendre l'importance primordiale de l'université: du professeur, à travers le maître de l'Ecole normale, par le régent du plus petit de nos villages, le dernier de nos bambins reçoit une parcelle de sa lumière.

Lorsque l'école aura accompli sa tâche, tout naturellement la femme élèvera ses enfants dans le même esprit. Elle les préparera à la vie, ayant conscience de porter la responsabilité de ce qu'ils seront plus tard. Elle mettra tout son cœur à former des hommes sur qui le pays et l'Eglise puissent compter. Ses fils désireront peut-être embrasser une carrière libérale. Mais un jour viendra l'heure douloureuse où elle devra les abandonner à eux-mêmes, parce que, devenus conscients de leur force, ils s'enhardiront à se mesurer en toute indépendance avec le problème poignant et formidable: « Quel est le sens de la vie? », problème dont la solution engagera leur avenir temporel et éternel. A cette heure tragique, elle cherchera avec angoisse à qui les confier pour que la semence de vérité et de justice qu'elle avait semée avec tant de soin et de tendresse dans leurs jeunes âmes ne soit pas brutalement foulée aux pieds. Elle se demandera vers qui les diriger pour que la flamme d'idéal allumée à son amour ne soit pas obscurcie au contact de la réalité, mais qu'elle continue à monter haute et pure. Qui leur donnera la lumière et la force? Qui les conduira au port de la vérité et de la sérénité à travers les écueils menaçants de l'erreur et de la corruption? Qui défendra leur enthousiasme contre le sourire sardonique de Méphisto et conservera à l'enfant d'hier le regard clair et limpide qui cherche le bien en toute chose? Qui le conduira au Christ qui est la Voie, la Vérité, la Vie? Qui donc, sinon ceux qui ont pleinement conscience de leur devoir de servir la jeunesse en lui donnant une vue synthétique du monde et de la vie, à la lumière de l'enseignement du Christ? Mais qui donc? L'université catholique.

Or, nous l'avons l'université catholique. Nous avons ce foyer intense de rayonnement spirituel. Nous possédons ce qui peut sauver notre jeunesse, et par notre jeunesse l'avenir de notre pays. Nous avons l'université catholique de Fribourg. Elle est notre bien et notre force à tous. Nous nous devons de la soutenir de toute manière. C'est là, pour nous, catholiques, un devoir de justice, un devoir de simple reconnaissance. D. H.

### Cambriolage

Au cours de la même nuit où fut volée l'automobile zuricoise, à l'avenue de Pérolles, un cambriolage a été commis dans l'ancien bâtiment du Technicum, loué à MM. Papaux. Heureusement que l'argent avait été retiré le soir. Les voleurs ont dérobé des timbres postaux et différents objets.

On croit qu'on se trouve en présence de quelques récidivistes.

### Un cheval glisse

Hier matin, jeudi, un attelage tirait un véhicule de la maison Spæth et Deschenaux, à l'avenue des Alpes. Un cheval glissa sur la chaussée et tomba sur les limonnières qu'il brisa. Il fallut couper les traits pour dégager l'animal. Il s'en tira avec quelques blessures à la jambe.

### Exposition Henri Robert

Les expositions de peinture se succèdent rapidement les unes aux autres. Après l'exposition du peintre Vonlanthen s'ouvrira demain celle de M. Henri Robert. C'est d'ailleurs un des privilégiés de Fribourg de posséder une pléiade d'artistes sérieux, sincères et travailleurs, dont les talents réels s'affirment d'année en année. Un de leurs mérites, et il n'est pas des moindres, c'est de garder les traditions de bon goût et de bonne facture qui distinguent les vrais artistes, c'est de ne pas tomber dans les élucubrations d'un certain art contemporain qui procède de l'anarchie, hélas! trop générale des idées et des mœurs. M. Henri Robert est un de ces artistes probes, consciencieux et modestes qui aiment le travail bien fait et qui, toujours désireux de mieux faire, varient leurs sujets dans des genres différents. On en aura une preuve nouvelle en visitant son exposition qui ne comprendra, pour ainsi dire, que des œuvres de création récente, telles que le portrait très réussi de S. Exe. Mgr Besson, des paysages de Fribourg, du Valais, de la Bretagne, des fleurs, des eaux-fortes.

M. Henri Robert est le peintre par excellence des fleurs; on connaît aussi ces admirables portraits d'enfants. Mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est qu'il est passé maître dans l'art délicat et difficile entre tous de la gravure. Ses eaux-fortes en couleurs, celles en particulier qui chantent le vieux Fribourg, sont bien connues et grandement appréciées des connaisseurs. Nul doute que le public fribourgeois saura apprécier à sa juste valeur l'exposition de M. Henri Robert. Le vernissage en aura lieu demain samedi, dès 15 h., et elle sera ouverte gratuitement jusqu'au 23 décembre, dans l'atelier même de l'artiste, à l'hôtel des Postes (second étage, entrée du côté de la rue Saint-Pierre).

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

« Mutuelle ». — Ce soir, vendredi, 30 novembre, à 20 h. 45, rendez-vous de tous les chanteurs à la Grenette pour concert à la radio.

Société fédérale de gymnastique, Fribourg-Ancienne. — Grande soirée annuelle, demain soir, samedi, 1<sup>er</sup> décembre, au théâtre Livio, à 20 h. 30 précises. Le programme, qui est à détacher du *Messenger* de l'Ancienne, donne droit à l'entrée.

Club suisse de femmes alpinistes, section de Fribourg. — Ce soir, vendredi, à 8 h. ¼ précises, au local, hôtel des Postes, conférence avec projections donnée par la compagnie du Berner-Lötschberg-Simplon sur l'Oberland bernois et la région de Zermatt. Les membres et leurs familles, ainsi que les membres de la section Moléson, y sont très cordialement invités.

## RADIO

Samedi, 1<sup>er</sup> décembre

### Radio Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 10 h., *Les fables de La Fontaine*. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Lugano), concert, émission commune. 18 h., lecture pour les petits. 18 h. 20, *Pour nos petits collectionneurs*. 18 h. 30, cours d'anglais. 18 h. 45, *L'école genevoise de peinture*. 19 h. 2, sonnerie de cloches. 19 h. 5, causerie cinématographique. 19 h. 30, nouveautés en disques de jazz. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., chansons populaires françaises. 21 h., dernières nouvelles. 21 h. 15, récital de chant. 21 h. 25, concert par le corps de musique de Landwehr, de Genève. 22 h. 15, *Les travaux de la Société des nations*. 22 h. 30 (de Montreux), Ray Ventura et ses collégiens.

### Radio-Suisse allemande

12 h., chœurs russes (gramo). 14 h. 30, concert par l'ensemble des accordéonistes de Zurich. 21 h. 10, *Basler Leckerli*, soirée bâloise de cabaret.

### Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune, thé-concert. 17 h. 30, chansons napolitaines. 20 h. 30, concert vocal et instrumental.

### Stations étrangères

Radio-Paris, 21 h., chansons des contes d'Andersen. 21 h. 45, concert de musique légère. Strasbourg, 21 h. 30, soirée théâtrale. Bruxelles, 21 h. 30, radio-diffusion du concert donné à Liège par la Société des concerts du Conservatoire. Radio-Luxembourg, 21 h. 25, récital de chant; quelques airs d'opéras. 23 h. 45, récital de violoncelle. Königswusterhausen, 20 h. 15, soirée variée. Munich, 21 h., soirée variée, retransmise d'Augsbourg. Londres (Droitwich), 20 h. 30, concert par fanfare militaire. Vienne, 22 h., concert du soir par l'orchestre de la station. Budapest, 19 h. 40, airs populaires hongrois avec accompagnement d'orchestre tzigane.

### Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h. 30, Stuttgart, concert matinal. 11 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-la-Doua/Grenoble, concert d'orchestre. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, concert par l'orchestre Thévenin. 23 h. à 1 h., Paris P. T. T., musique de jazz.

### Un accident dû au brouillard

Hier soir, vers 7 h. ½, sur la route de Bulle à Fribourg, un accident s'est produit près du Bry. Une automobile conduite par M. Schorderet, agent de la circulation, qui se trouvait en congé, et dans laquelle avait pris place M. Dominique Overney, sergent-major de gendarmerie, également en congé, a quitté la route par suite du brouillard et elle est tombée dans un talus. M. Schorderet s'en tira sans grand dommage, tandis que M. Overney paraissait sérieusement blessé. On le conduisit sur une camionnette à l'auberge de Posieux, où il reçut des soins pressés. M. le docteur Niquille, appelé, fit transporter le blessé à l'Hôpital cantonal. On craint une fracture du bassin.

L'état du blessé, ce matin, était satisfaisant. Souhaitons à M. Overney un prompt rétablissement.

## Chronique judiciaire

### Tribunal de la Veveyse

Le tribunal de la Veveyse, sous la présidence de M. Kelin, s'est occupé d'une plainte en calomnie déposée par le préposé aux faillites de Châtel-Saint-Denis contre le nommé V., à Saint-Martin. Celui-ci colportait dans les cafés et un peu partout des propos absolument faux sur la gestion du préposé comme liquidateur d'une faillite.

M. Pochon, substitut du procureur, demanda une sévère application de la loi à l'égard du calomniateur, qui ne put rien prouver des faits allégués. Il a été condamné à vingt-cinq jours de prison sans sursis et aux frais.

### Cour d'assises

La population de la Singine fut très alarmée au cours de l'été passé et de l'automne par de nombreux incendies qui avaient éclaté dans le district. Ce fut en particulier le cas au village de Lehwil, où plusieurs maisons furent détruites.

La préfecture de Tavel et la gendarmerie firent des enquêtes serrées qui aboutirent à quatre arrestations qui furent maintenues.

A la suite de patientes recherches de la police, trois prévenus ont avoué leurs méfaits. L'instruction pour le quatrième n'est pas terminée. Ce sont M<sup>me</sup> K. H., à Litzistorf, E. K., à Lehwil, et E. M., à Lehwil.

Contrairement à ce que l'on pensait d'abord, ces incendiaires ont agi seuls et il n'est pas question de pyromanie ou d'un malfaiteur qui causait, par plaisir, des sinistres.

En conséquence, ces trois accusés auront à répondre séparément du crime d'incendie devant la cour d'assises du 3<sup>me</sup> ressort, qui siégera à Tavel, le 19 décembre, sous la présidence de M. Franz Spycher, président du tribunal de la Singine.

M. Pierre de Weck, procureur général, soutiendra l'accusation.

MM. les avocats Auderset, Richter et Wolhausser sont chargés de la défense des accusés.

\*\*\*

C'est M. l'avocat Lorson qui défendra, les 17 et 18 décembre, les accusés O. et H. qui comparaitront en cours d'assises, à Fribourg, pour l'incendie qui éclata à Autigny, en juillet passé.

M. Roger Pochon, substitut, représentera le ministère public.

## Nouvelles financières

### La conversion d'un emprunt autrichien

L'Autriche a engagé, il y a un certain temps déjà, des négociations avec les puissances créancières en vue de la conversion de l'emprunt international de 1923. Ces négociations sont à la veille d'aboutir.

La Suisse a fait directement à l'Autriche, en son temps, un prêt de 23 millions de francs à un intérêt de 6 ½ %. Elle ne s'était pas jointe aux conditions politiques posées par d'autres puissances avant d'accorder l'emprunt. En février, le Conseil fédéral, à la demande de l'Autriche, avait consenti à une réduction du taux de l'intérêt de l'emprunt à 4 ½ %. Aujourd'hui, l'Autriche a amorti l'emprunt jusqu'à concurrence de 13,9 millions de francs. L'emprunt arrive à échéance en 1943.

L'Autriche demande maintenant de convertir le solde de l'emprunt, soit 13,9 millions, en un emprunt à 4 ½ % arrivant à échéance en 1959. Il s'agit donc principalement de la prolongation de seize ans de la durée de l'emprunt.

Le Conseil fédéral a donné son approbation.

## CALENDRIER

Samedi, 1<sup>er</sup> décembre.

Saint ELOI, évêque

Saint Eloi, né près de Limoges, fut d'abord orfèvre, puis il embrassa l'état ecclésiastique et devint évêque de Noyon. Il mourut en 660.

## Tribunaux

### Le procès de « Gringoire »

Au procès Bony, hier jeudi, M. Ducloux, contrôleur général des recherches à la Sûreté générale, a déclaré n'avoir aucun souvenir d'avoir reçu des notes de l'inspecteur Bony, comportant des renseignements sur Stavisky et a demandé à voir ces notes.

Il a consulté très lentement le document qu'on lui a passé et s'est étonné de n'en avoir pas souvenir, étant donné les renseignements assez considérables qu'il contient.

Bony se lève et rappelle les conversations qu'il eut avec MM. Ducloux et Hennett. Il affirme avoir fait tout son devoir de policier et déclare en avoir assez d'être traîné dans la boue. « J'ai un enfant de 10 ans, dit-il. A l'école, on le traite de voleur, d'assassin, on le bat et on le mord. J'en ai assez. »

Une controverse s'engage entre M. Bony et M. Ducloux au sujet des notes.

M. Benoist, ancien directeur de la police, témoigne de la pratique courante, dans la police, des notes verbales et dépose ensuite sur un incident de couloir concernant M<sup>lle</sup> Cotillon, qui a été longuement, dit-il, « travaillée » par un rédacteur d'un journal hebdomadaire.

Après une suspension d'audience, l'avocat général fait connaître qu'il n'a pu joindre les derniers témoins cités et dont l'audition était demandée par les deux parties.

Aujourd'hui, plaidoiries et verdict.

M. Benon, chargé de rouvrir l'enquête sur la plainte de M<sup>lle</sup> Cotillon, a entendu hier, jeudi, l'escroc Henri Faillat, qui a répété les termes de sa déposition faite aux assises. Il a expliqué quelles avaient été ses relations avec l'inspecteur Bony, Georges Dubois, Haubart et M<sup>lle</sup> Cotillon.

M. Benon a également entendu M. Ameline, commissaire aux délégations judiciaires, ainsi que plusieurs autres témoins.

\*\*\*

Les comptes rendus que l'agence Havas donne du procès intenté par l'inspecteur Bony à l'hebdomadaire *Gringoire* sont à tel point incomplets, que ce n'est que par la lecture des articles de journaux d'opinions diverses qu'on arrive à se faire une idée exacte des débats.

M. Georges Claretie écrit ce qui suit, dans le *Figaro*:

« Ces maîtres-chanteurs qui exploitaient M<sup>lle</sup> Cotillon semblent de sinistres personnages. M. Roques, collaborateur au *Jour*, a entrevu cet Hobard dont parlait M<sup>lle</sup> Cotillon, et il nous conte gaiement une aventure qui fut, certes, moins gaie lorsqu'elle lui survint. Le métier de journaliste n'est point sans dangers... »

« Il avait appris par un ami les manœuvres dont M<sup>lle</sup> Cotillon avait été victime. Il la vit; elle lui raconta ses infortunes, accusa Bony. Et il fit un article. »

« — Alors, cet Hobard voulut me voir. Il me donna un rendez-vous dans la rue! Je n'y allai point. Un autre chez lui; je m'y rendis. Aussitôt, il verrouilla la porte et me dit: « Je te tiens! Je te casserai la g...! Comme il a un mètre quatre-vingt-dix, je n'étais pas très rassuré. Je demandai alors à téléphoner au commissaire de police. « Non, non, c'est moi, dit Hobard, qui téléphonera à la Sûreté générale! J'y ai des amis. » Il le fit, en disant: « J'ai là un maître-chanteur; envoyez-moi deux inspecteurs! » Ça n'avait pas l'air d'aller, de l'autre côté, car Hobard disait: « Bien, bien. Merci! ». Et il raccrocha les récepteurs. Mais j'ai compris ce jour-là pourquoi M<sup>lle</sup> Cotillon avait retiré sa plainte devant des menaces. »

L'*Œuvre*, dont on sait pourtant le zèle « suicidiste » dans l'affaire Prince, mais qui ne peut pas oublier que M. Torrès (avocat de M. de Carbuccia) fut, un temps, son directeur, écrit:

« M<sup>lle</sup> Cotillon est entrée. »

« Et le drame avec elle. »

« Lorsqu'elle eut quitté la barre, devant une salle bouleversée, il restait, au banc de la partie civile, un homme accusé d'une lourde complicité, un homme accablé par une sorte de prévention brutalement généralisée et qui se demandait, sans doute, comment se défendre contre cette accusation nouvelle et qui est, de toutes, la plus sérieuse. »

« M. Philippe Lamour a reçu cette attaque rude sans broncher. Désormais, il défend. »

Enfin, voici quelques mots d'une déposition dont l'agence n'a pas soufflé mot, parce qu'elle était, évidemment, fort gênante:

« M. Emmanuel Berl, directeur de l'hebdomadaire (de gauche) *Marianne*, apporte un commentaire critique du scandale Stavisky et de ses ramifications. »

« M. Emmanuel Berl (désignant l'inspecteur Bony): « La France était malade de justice et c'est à ce singulier médecin qu'on a fait appel. »

« Et, plus loin, M. Philippe Lamour, reprochant à M. Berl, dont la déposition n'est qu'une série de flèches qui touchent l'inspecteur Bony, de n'avoir « jamais aussi peu représenté la »

**Le café HAG sans caféine  
convient au cœur et aux bouches fines**



gauche ». M. de Carbuccia l'interrompt : « Alors c'est Bony qui la représente ? (Rires.) »

A propos de ce procès « imprudent », M. Thierry Sandre écrit dans la Presse, de Paris :

Une question se pose : pourquoi Bony a-t-il intenté contre Gringoire cette action ?

Inspecteur de police et roué, il pouvait bien prévoir que la publicité des débats de la Cour d'assises ne lui serait pas favorable ; il pouvait bien s'attendre à ce qui lui est déjà arrivé et à ce qui lui arrivera aujourd'hui, voire demain.

Qu'allait-il donc faire dans cette galère ? On l'a donc poussé à ce geste inconsidéré ? Mais qui l'y a poussé ?

— Vous ne poursuivez que Gringoire ? demanda M. Henry Torrès. Mais tant de journaux ont accusé Bony !

Et M. Philippe Lamour eut cette riposte malheureuse :

— Nous poursuivons Gringoire symboliquement.

Symboliquement ? Non. Gringoire a pour directeur M. Horace de Carbuccia, député de la Corse. M. Horace de Carbuccia est le gendre de M. Jean Chiappe, ce préfet de police trop aimé des Parisiens et trop détesté des gens de la Sûreté nationale.

Ainsi, nous retournons à notre point de départ. Le procès Bony est le procès du policier Bony, mais il est surtout le procès de toute notre actuelle organisation judico-policrière. Dans l'affaire Prince, dès l'origine, on a dit, rue des Saussaies : « C'est un suicide. » Et l'on disait au Palais : « C'est un assassinat. »

## AVIATION

Le « Santos-Dumont »  
a traversé l'Atlantique-sud

L'hydravion français Santos-Dumont, qui avait quitté la base de Dakar (Sénégal), mardi matin, à 4 heures, pour Natal (Brésil), emmenant à son bord le courrier de l'Air-France, de l'Amérique du sud, est arrivé, mardi soir, à 8 h. 25, à la base de Natal, ayant réalisé, sur l'ensemble des 3200 kilomètres du parcours, une moyenne horaire de 195 kilomètres.

Ainsi se termine de façon fort heureuse le premier voyage de cet hydravion nouveau. On sait que, après une série de vols d'essais qui avaient donné pleine satisfaction au chef pilote Bossoutrot — qui a maintes fois démontré ses qualités de pilote et qui est encore recordman du monde de distance en circuit fermé (10.601 kilomètres) avec Rossi — l'appareil, avec neuf personnes à bord, prit son vol le 21 novembre de l'étang de Berre, à destination de Port-Lyautey. De là, il partit le lendemain pour Dakar, où il arriva le 23. Le programme de ce premier voyage prévoyait le départ pour Natal lundi matin, mais les conditions atmosphériques forcèrent Bossoutrot à ajourner son envol, qui s'effectua mardi matin.

Par de nombreux radios transmis durant le voyage, il fut aisé de suivre la marche de l'appareil, qui maintint longtemps une moyenne approchant les 200 kilomètres-heure. Toutefois, avant d'arriver au rocher de Fernando de Noronha, le Santos-Dumont eut affaire à des vents contraires qui ralentirent sa marche. La zone difficile franchie, l'appareil augmenta sa vitesse, et, deux heures après avoir signalé sa position à Fernando-de-Noronha, il amérissait sans incident.

Pour sa première sortie, le succès du Santos-Dumont a été complet. Le nouvel appareil destiné à la ligne de l'Amérique du Sud vient confirmer les démonstrations faites par Jean Mermoz avec l'Arc-en-Ciel et par le commandant Bonnot avec la Croix-du-Sud.

L'appareil que les Brésiliens pourront admirer durant les quelques jours où il va séjourner à Natal est muni de quatre moteurs Hispano-Suiza de 650 CV. Trois de ces moteurs sont en ligne au bord d'attaque de l'aile ; le quatrième, au bord de fuite. Tous sont accessibles en vol. La longueur du Santos-Dumont est de 26 mètres, son envergure de 43 mètres. Sa vitesse de croisière est de 170 à 175 kilomètres-heure ; son rayon d'action, sans vent, de 5000 kilomètres. Notons, enfin, que son poids à vide est de 12 tonnes et que, en pleine charge, son poids est augmenté de 10 tonnes. C'est, du reste, à pleine charge que Lucien Bossoutrot décolla l'hydravion à Dakar. L'envol fut parfaitement effectué.

La traversée de l'Atlantique par le Santos-Dumont est la dix-septième réussie par un équipage français avec un matériel français. C'est la vingt-quatrième fois que l'Océan, Nord ou Sud, est franchi. Et vingt-trois de ces réussites ont été obtenues avec des appareils munis de moteurs Hispano-Suiza.

### Les projets de Codos et Rossi

Les deux aviateurs français Codos et Rossi ont confirmé leur résolution d'effectuer un raid sans escales de la France au Brésil, en empruntant l'itinéraire de la ligne aérienne de l'Atlantique-sud.

Par la même occasion, ils comptent pouvoir battre leur propre record du monde de distance en ligne droite, sur ce parcours qui atteint les 10.000 kilomètres. (Le record actuel est de 9104 km. 700 et il fut établi sur l'itinéraire de New-York à Rayak, en Mésopotamie.)

Les deux aviateurs, qui utiliseront pour réaliser leur projet le Joseph-Le-Brix qu'on a modifié et rendu plus rapide, espèrent prouver ainsi que les liaisons aériennes à longue distance, sans relais, constituent la meilleure méthode pour le transport des courriers.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

### Le sort de nos fromages en France

Le congrès de la production laitière s'est tenu les 28 et 29 novembre, à Paris. Plus de 700 délégués représentaient toutes les organisations de la production laitière française.

Le congrès a été unanime à demander la réduction immédiate, puis la suppression, après dénonciation de l'accord franco-suisse, des importations de fromages étrangers, maintenues au détriment de la production nationale à un taux supérieur de plus de 30 % à celui d'avant-guerre.

Le congrès a demandé que, dans les négociations économiques futures au sujet du régime de la Sarre, le problème de l'écoulement du lait français en Sarre soit considéré comme le plus important des problèmes agricoles et que tout soit mis en œuvre pour maintenir ce débouché. Dans le cas de la perte du débouché sarrois, les producteurs laitiers réclameraient une diminution, proportionnelle à cette perte, des importations de produits laitiers étrangers.

## SOMMAIRES DES REVUES

La femme d'aujourd'hui. 2, rue Michel-Roset, Genève. Abonnement, 12 mois, 18 francs.

Sommaire du n° 23 de novembre : Entre nous. — Décembre et les cadeaux. — Patrons. — Travaux manuels. — En souriant. — Un mari de premier choix, roman, par Max de Veuzit. — Ce que femme voit, par Françoise Alex. — Claire-Lise Monnier ou l'enfant de Chambéry, par J. M. — La boîte aux lettres. — Louison, nouvelle par E. Dreveton. — Plaisanteries en marge de l'écran, par F. Chevalley. — Dans les coulisses du music-hall, par R. Gos. — Actualités. — Les disques du jour, par Amy-Châtelain. — L'ameublement moderne : le hall ou vestibule, par Jacques-O. Descombes. — Santé et beauté. — La leçon de culture physique, par le professeur E. Tognetti. — Le petit courrier des recettes. — La maîtresse de maison : recettes de cuisine illustrées, du professeur Foucon.

†

Monsieur Gaston Thévoz, à Fribourg ;  
Monsieur Armand Thévoz, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame Louis Thévoz ;  
Mademoiselle Madeleine Thévoz ;  
Mademoiselle Simone Thévoz ;  
Monsieur Bernard Thévoz ;  
Monsieur Jacques Thévoz ;  
Madame Elisa Delley, à Delley,  
et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame veuve Jeanne Thévoz**  
née Pinget

leur chère mère, belle-mère, belle-fille et parente, enlevée à leur affection après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 59 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Pierre, lundi, 3 décembre, à 8 h. ½. Départ du domicile mortuaire : Beauregard, 41, à 8 h. ¼.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

### NOUVEAU

## Cours de Cuisine

Com. le 5 déc. durée 4 sem. Prép. de 40 diners. Nombreuses recettes. Marcello, 18, Fribourg. Tél. 488. 41559

### Boucherie chevaline

rue des Alpes, 16  
On débite tous les samedis matin viande de première qualité. Viande hachée, saucisses, saucissons, du salé, viande désossée pr charcuteries, pr particuliers. Prix suivant quantité. Se recommande 15925 Gränicher.

## Hôtel de Fribourg

A l'occasion de la reprise de l'exploitation par  
**M. Kreutzer**

## Grande fête de la Bière

(Bierfest)

du 1<sup>er</sup> au 15 décembre

avec le concours du célèbre orchestre de

Municois authentiques

« **MAX PFAHLER** »

dans leurs costumes nationaux.

Un spectacle absolument inédit à Fribourg

De la gaieté, de l'humour

« et les bières réputées du **CARDINAL** »

### A LOUER

P. tout de suite ou époque à convenir, à Marly-le-Grand, un superbe logement de 5 chambres, ch. de bonne, chauffage cent. ch. de bain installée et dépendances. — 1 logement de 3 ch., chauffage centr. et chambre de bain installée. — 2 logements de 2 et 3 chambres. Prix avantageux. — S'adresser sous chiffres P 41555 F, à Publitas, Fribourg.

## « L'Echo illustré »

(1<sup>er</sup> décembre)

La visite de saint Nicolas, documents inédits exposés en trois pages, sur les coutumes anciennes. — Restauration de l'église de la Maigrange. — L'apôtre des Indes : saint François Xavier. — Dans les pages de la femme : Le lin, parure de la maison. — La maison du bonheur. — Patrons. — Le roman. — Dans les actualités suisses et mondiales : A la Société des nations. — A l'université de Genève. — Dans le Jura, etc.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

## Incomparablement

bon marché sont nos articles de fin d'année. Tous articles pour cadeaux  
Maroquinerie : valises, porte-monnaie, porte-feuilles, nécessaires de voyage, etc. 132-8  
Articles pr enfants : vélos, autos, chevaux balançoires, pousettes pour poupées, etc.  
Articles de sports : luges, skis et tous accessoires. chez HAIMOZ Frères, Férolles, 8, Fribourg.

## Boucherie chevaline

**HESS, frères**  
rue des Augustins, tél. 5.86  
On débitera la viande d'un très jeune cheval de toute 1<sup>re</sup> qualité, ainsi que viande cuite hachée, à Fr. 1.30 le kg. 15928  
Se recommandent.

## Le Français L'Allemand

en 50 leçons  
Marcello, 18, Fribourg. Tél. 488. 41560

Samedi



décembre

## OUVERTURE

du magasin de fleurs et couronnes

## AU PANIER FLEURI

Avenue de la Gare, 10 Bâtiment de la Bâloise

Fleurs naturelles, plantes fleuries et plantes vertes  
Couronnes (sur commande, confection en tous genres)  
Vases à fleurs, etc....

On se charge de toute décoration de table, décoration de salles, etc....

Tél. 12.55

Joly et Elzingre.



## Grande baisse ??

Civet de lièvre ½ kg. Fr. 1.60

Lièvres frais, chevreuils, perdreaux, bécasses, etc...

ESCARGOTS préparés, la dz. Fr. 1.20

Superbes poulets à par-tir de 1.80 la livre

## Au Faisan Doré

J. AELLEN FRIBOURG 15, RUE DU TIR

Service à domicile Téléphone 9.37 Expéditions  
Samedi : banc place de l'Hôtel de Ville

## CINEMA ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30

Le formidable succès

JEUNESSE, le film classé premier de la production française

LISSETTE LANVIN

## JEUNESSE

merveilleusement interprété par ROBERT ARNOUX PAULETTE DUBOST

Il est prudent de retenir ses places à l'avance.

La grande réussite du Cinéma français

JEUNESSE dépasse de beaucoup le fameux « Sous les toits de Paris ».





La famille Zahno-Mauron, à Fribourg, fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de

**Monsieur Jost MAURON**

leur bien cher frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé subitement le 29 novembre, dans sa 65<sup>me</sup> année. L'enterrement aura lieu à Fribourg, à l'Hôpital des Bourgeois, samedi, 1<sup>er</sup> décembre, à 7 h. ½.

Les enfants de feu Henri et Justine Bersier-Débonnaire, ainsi que les familles parentes et alliées, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à la double et douloureuse épreuve qui vient de les frapper.

Une fois aussi pour Madame

**ADLER**

vous offre un choix de **PARAPLUIES** du plus riche au plus simple, à des prix étudiés spécialement pour les fêtes de fin d'année.

VOYEZ NOTRE VITRINE Réservez vos étrennes

**ADLER**

Rue de Lausanne, 45 Fribourg

**AUTOBUS C. E. G.**

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Course au Bruch : neige bonne pour le ski.

Prix Fr. 4.90

Départ du baromètre : 7 h. 30

Départ du Bruch : 17 h.

Prière de s'inscrire jusqu'au samedi, à 18 h., au magasin « Mauroux Sport », 15926

« Si vous avez des cheveux gris, Madame »  
« Faites faire une teinture au plus tôt. »  
« Choisissez : « Imedia », « Oloxo » ou « Inecto »  
« Ces produits réjouiront votre âme »  
« Et vous rendront en quelques instants »  
« Tout le charme de vos vingt ans. »

**E. Eggmann, coiffeur**  
Place de la Gare, 38  
Vis-à-vis de l'hôtel de Fribourg.  
Tél. 8.60. 124-6

**Almanachs pour 1935**

Procurez-vous

**l'Almanach catholique de la Suisse française**

avec calendrier très complet, la liste des foires et des marchés suisses et étrangers, des articles et contes très captivants et richement illustrés. Prix : Fr. 0.90 l'exempl.

Nous pouvons en outre fournir les almanachs suivants :

- Almanach catholique du Jura
- Almanach de la Revue du Rosaire
- Almanach de Notre-Dame du Sacré-Cœur
- Almanach de Notre-Dame de Lourdes
- Almanach du Propagateur des trois « Ave Maria »
- Almanach du Petit Propagateur des trois « Ave Maria »
- Almanach de Sainte Thérèse de Lisieux
- Almanach des Annales de Sainte Thérèse de Lisieux
- Almanach des Orphelins de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus d'Auteuil
- Almanach franciscain
- Almanach des Missions de Saint-Vincent de Paul
- Almanach du Pèlerin
- Almanach du Croisé
- Almanach des Mères chrétiennes
- Almanach de la Famille laborieuse
- Almanach des Petits Amis de l'Enfant Jésus
- Almanach populaire du curé Kunzle
- Almanach Jean-Louis
- Almanach du Valais
- Almanach du Conteur vaudois
- Almanach Vermot
- Almanach Hachette
- Mon Almanach

**AUX LIBRAIRIES ST-PAUL FRIBOURG**  
Place Saint Nicolas — Boulevard de Pérolles

**Amis - Chanteurs**

Venez nombreux assister au

**LOTO-CONCERT**

de la Cécilienne paroissiale de

**PREZ-VERS-NOREAZ**

le dimanche 2 décembre, à 20 h., à l'hôtel de la Cigogne, avec le bienveillant concours de la Société de chant de Corserey. 41554  
Vous serez tous les bienvenus !

**Le Mélange de Cafés fins de l'Amérique centrale**

**« L'ARABE »**

La sélection des plus délicieux cafés.



DEMANDEZ-LE  
**PAQUET VERT**  
Fr. 2.— la livre

**Eigenmann, Chatton & Cie**  
G. Eigenmann et Cie, succ., FRIBOURG  
Les cafés l'Arabe sont en vente dans plus de 500 magasins d'épicerie de la ville et du canton.

Dimanche, 2 décembre  
à l'auberge de **GRANDSIVAZ**  
**CASSÉE**

traditionnelle  
Invitation cordiale. 15920  
Le tenancier.

**Pour la St-Nicolas**  
AU  
**Petit Paris**

vous trouverez de l'utile, agréable, bon et avantageux

- Pulovers, pure laine, petits et grands depuis Fr. 3.50
- Gilets pour dames et messieurs, dep. 6.95
- Maillots militaires, depuis 2.95
- Chemises, travail et fantaisie, dep. 1.95
- Complets salopettes, depuis 3.95
- Caleçons et camisoles, depuis 1.50
- Pantalons doubles, depuis 4.90
- Chemises gr. dames, à manche, dep. 1.95
- Draps de lit, toile et molletonnés depuis 1.95
- Tabliers popeline, à manches, dep. 2.95
- Vestons bouchers et boulangers, dep. 6.95
- Parapluies, depuis 2.95
- Chaussettes et mitaines faites à la main, depuis 1.95
- Ceintures corsets, depuis 0.95
- Tissus en tous genres
- Tabliers pour enfants, depuis 0.95

ON DEMANDE  
**Représentant (es)**

visitant clientèle particulière, pour article spécial de ménage. Placement facile. Gain Fr. 10.— par jour. Ecrire sous chiffres U 14166 L, à Publicitas, Lausanne.

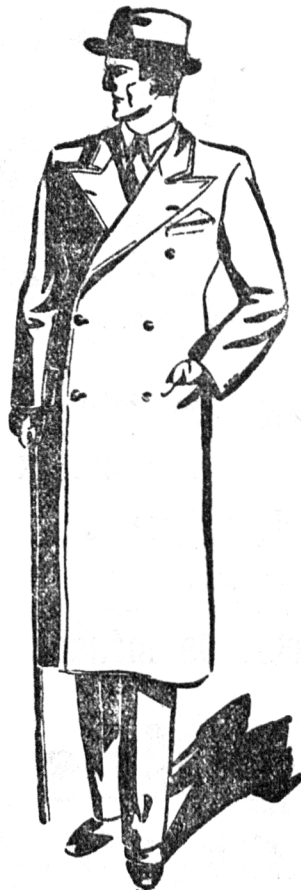
**Ferblanterie**  
**Couverture**

A Lausanne, excellente petite affaire à céder tout de suite, pour cause de décès. Réelle occasion pour un jeune homme actif de s'établir. Peu de frais généraux, bricoles et réparations assurées.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres P 1415-46 L, à Publicitas, Lausanne.

**Votre manteau attend**

au milieu d'un magnifique assortiment, que vous daigniez venir le chercher. Il est là, confectionné spécialement pour vous. Son beau tissu de drap chaud vous préservera des froids les plus rigoureux. Sa coupe sobre et élégante saura mettre en valeur votre silhouette. Vous pourrez le choisir d'une façon longue, qui est à la mode, croisé ou à un rang.



Rendez-moi une visite sans engagement, vous serez convaincu que j'ai le manteau d'hiver qu'il vous faut à un prix qui vous étonnera par sa modicité.

Fr. 46.- 58.- 67.- 79.- 87.- et jusqu'à 120.-

**VÊTEMENT CÉMENT**

FRIBOURG

18 Rue Lausanne

Société des concerts, Fribourg

Salle du Capitole

**2<sup>me</sup> CONCERT**

Dimanche 2 décembre 1934, à 17 h.

Alfred Cortot, pianiste.

Au programme : Vivaldi, Chopin, Debussy, Schumann, Liszt. 15801  
Prix des places : Abonnement aux 3 concerts : numérotées, Fr. 12.—, non numérotées, Fr. 8.—  
Entrées : Fr. 6.— et 4.—. Impôt en plus. Réductions pour les étudiants  
Location chez L. von der Weid, Radio-Gramo, rue de Lausanne, 29.



**La chaussure pratique**

cuir box, 2 semelles  
Nos 36/47 **Fr. 8.80**  
Kurth, Fribourg

Dimanche, 2 décembre

**CASSÉE-CONCERT**

AU LION D'OR

**LA ROCHE**

Invitation cordiale. Le tenancier.

**Vente de jouets**

Samedi, 1<sup>er</sup> décembre, à la gare aux marchandises de FRIBOURG, un lot 150 kg. jouets neufs. — L'adjudication aura lieu en bloc.

Aujourd'hui est mis en vente

**Le numéro de Noël de L'ILLUSTRATION**

Prix : Fr. 6.50, chez tous les libraires.

Au sommaire de ce merveilleux Album de 60 pages : Vierges peintes, reproductions de céramiques, de tapis et tapisseries d'Orient de haute époque. Fables de La Fontaine illustrées par des artistes de tous les pays du monde, des contes, des compositions en couleurs, etc.

Pour l'abonnement et la vente, s'adresser aux libraires, aux agences et au Bureau suisse de l'Illustration, Les Brenets, C. p. IV b. 557.

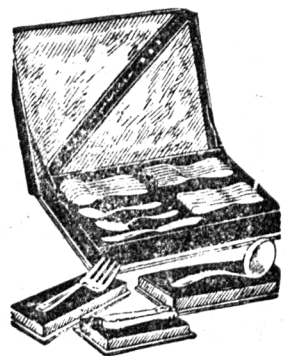
L'ILLUSTRATION de Noël est en vente à la

**Librairie J. C. MEYER**  
Paul Meyer, successeur

Les abonnements à cette revue y sont également acceptés durant toute l'année.



# Saint Nicolas connaît ces adresses!



Service de table  
argenté et inoxydable  
Articles nickelés  
Coutellerie  
Articles de ménage

## Jules Chiffelle

26, rue de Lausanne Fribourg

## Voici de beaux cadeaux

qui procurent du bonheur  
aux petits et aux grands

Accordez un moment d'attention à nos 7 vitrines



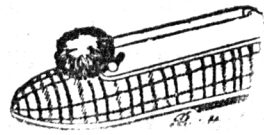
Confortables

divers modèles

Fr. 6.50



Enfants Fr. 4.50  
Dames, depuis Fr. 6.50



Pantoufles à revers

5.95 4.50 3.50 2.90

Pantoufles feutre

2.50



Chaussons

en poils de chameau  
avec boucles

3.50

Enfants 4.50

Fillettes 5.50

Dames



Socques

doublés chauds  
première qualité

5.50

4.25

3.70



Richelieu

et souliers à brides  
pour dames

depuis Fr. 9.80



Chaussures

de sport  
cuir chromé brun

Enfants, depuis 7.80

Garçons et fillettes 13.80

11.80



Richelieu p<sup>r</sup> hommes

17.80 13.80 12.80

## Chaussures Dossenbach

Aux Arcades

Fribourg

Morat

## RADIO

INGELEN - PHILIPS - SABA - JURA  
TELEDIFFUSION

Escompte au comptant - Paiement par mensualités  
Gramos, disques et accessoires

CHOIX ENORME en

Albums et maquettes pour disques

un cadeau pour toutes les bourses

ATELIER de REPARATIONS

GRAMO-MUSIC RUE DE ROMONT  
FRIBOURG

C. RAUBER, technicien

Le rêve de chaque dame  
est une belle fourrure

Renards véritables depuis Fr. 60.-

Grand choix de garnitures, jaquettes et manteaux  
en fourrure.

Prix très avantageux

### M. R. Gehringer-Bopp

FOURRURES

Arcades de la Gare, 20 t.

FRIBOURG

Escompte 5 %

## JOIGNEZ

L'UTILE A L'AGRÉABLE....

Offrez, pour la Saint-Nicolas, un costume  
élégant, un chaud pardessus d'hiver, signés  
A LA PERFECTION, solides, durables.

Voilà des cadeaux utiles, dont on vous  
remerciera longtemps.

Manteaux d'hiver et  
Complets pour Messieurs

à  
Fr. 45.- 57.- 60.- 75.-  
85.- 95.- etc., etc.

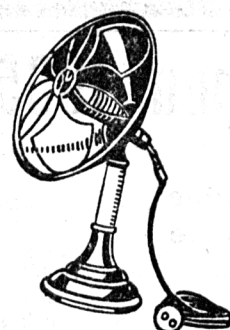
Timbres d'escompte 5 %  
Voir nos vitrines

**à la Perfection**  
JACQUES GUGGENHEIM-SCHNEIDER  
10, AVENUE DE LA GARE, FRIBOURG

## LES PLUS BEAUX CADEAUX



Articles électriques



Radiateurs  
paraboliques,  
Fers à repasser,  
Bouilleurs,  
Réchauds,  
Lampes de tables,  
Coussins  
électriques.

Tous accessoires :  
prises, câbles,  
lampes, etc.

Qualité - Bas prix

### Eichenberger Frères S. A.

Place Nouvelle Gare Vis-à-vis des Arcades



Initiez vos enfants à l'épargne et offrez-leur

un carnet d'épargne et  
une tirelire de la

# Banque de l'Etat de Fribourg

Agences : St-Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Domdidier, Estavayer, Farvagny, Chiètres, Morat, Romont, Tavel.



# WEISSENBACH

**NOUVEAUTÉS**

Dès samedi 1<sup>er</sup> décembre  
il sera accordé

# 10 0/0

sur toutes nos marchandises.  
**TISSUS - ROBES - MANTEAUX**

Je serais acheteur  
de

**pommes de terre  
fourragères**

S'adresser : M. Schori,  
route de la Glâne, 48.  
Tél. 4.83. 15922

Assurez vous d'abord du  
talent musical de votre  
enfant en louant à peu  
de frais un

**PIANO  
Schmidt-Flohr**

que vous choisirez dans  
notre exposition. — Plus  
tard, si vous décidez à  
acheter l'instrument, on  
tiendra compte de la lo-  
cation jusqu'à une année.  
Vous êtes invités à visiter  
notre exposition sans au-  
cune obligation de votre  
part, nous vous conseil-  
lons

A. Schmidt Flohr, S. A.,  
34, rue du Marché, BERN  
Téléph 22848.

Imprimerie Saint-Paul

Faire part

MESDAMES  
MESSIEURS

**FAVORISEZ LE COMMERCE FRIBOURGEOIS  
N'ALLEZ PLUS ACHETER EN DEHORS DU  
CANTON : LES DERNIERES NOUVEAUTES  
POUR MESSIEURS  
CAR :**

**NOUS AVONS OUVERT A VOTRE INTENTION UN  
NOUVEAU MAGASIN DE NOUVEAUTES POUR  
MESSIEURS**

**30, Avenue de la Gare  
AMENAGEMENT ULTRA-MODERNE**

VOUS Y TROUVEREZ :

**à des prix modérés  
nos articles de luxe  
un choix merveilleux  
des qualités excellentes**

Votre bonne  
adresse : **Charles Comte**

CHEMISIER SPECIALISTE

**Avenue de la Gare 30. Terminus**

Téléphone 7.95



est une crème fine, à base de térébenthine, composée uniquement  
de cires choisies. **MARGA** contient aussi toutes les matières  
nécessaires pour assouplir et conserver le cuir et permet donc  
un entretien rationnel de la chaussure noire et de couleur.

A. SUTTER, Prod. chim.-techn., OBERHOFEN/Thurg.

## Batteuse à trèfle

La batteuse à trèfle installée à **MAGNEDENS**  
est, dès aujourd'hui, à la disposition des agri-  
culteurs. 15908

Prière de s'adresser à **Joseph Pittet, à Corpa-  
taux. Téléphone, Magnedens, No 7.**

### LA RADIO POUR TOUS

Fabrique suisse de premier ordre offre excellent  
appareil à raison de Fr. 22.50 par mois pendant  
un an, dans un but de propagande. Essai et  
garantie. Favorisez l'industrie nationale. Offre  
valable jusqu'à fin décembre 34. Ecrivez tout de  
suite sous chiffres P 41551 F, à Publicitas,  
Fribourg.

Louis Bouellat

### FLOCONS DE NEIGE

Poésies  
dédiées aux tout-petits  
Prix : Fr. 0.80

En vente aux **LIBRAIRIES ST-PAUL**

Place Saint Nicolas — Boulevard de Pérolles

## Hôtel de la Gare COTTENS

Dimanche 2 décembre  
à l'occasion de la Ste-Barbe, dès 20 heures

### BONNE MUSIQUE

Se recommande

LS. Repond.

# Adoucissant expectorant

**Sucre de malt  
mais exigez bien  
le sucre de malt WANDER.  
En vente partout.**

**Un beau  
drap de lit  
molletonné blanc 170/220  
à Fr. 3.45  
VOUS LE TROUVEREZ CHEZ  
LEHMANN  
28 et 30, rue de Lausanne  
Fribourg**

## Vous achetez

à des conditions avantageuses  
(acompte modeste, versements par quinzaine ou par mois)

### A CREDIT

#### Confections pour Dames

Manteaux, robes, costumes, blouses,  
etc., etc.

#### Confections pour Messieurs

Manteaux, complets, pantalons,  
windjacken, etc., etc.

#### Complets et manteaux pour jeunes gens et garçons.

Chaussures, literie, tapis, poussettes,  
etc., etc.

**RUD. KULL** 24, RUE ST-PIERRE  
Cercle littéraire  
1<sup>er</sup> étage.

### BANDAGES HERNIAIRES

élastiques, dernière nou-  
veauté et à ressorts, à très  
bas prix, chez E Ger-  
mond sellerie Puyerne



## SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'ASSURANCE DU MOBILIER

fondée sur la mutualité en 1826

Assurances contre :

#### l'Incendie

le chômage et la perte des loyers résultant d'incendie

le vol avec effraction

le bris des glaces

les dégâts des eaux

#### Assurances combinées

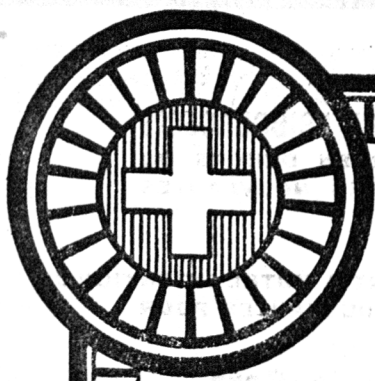
contre l'incendie, le vol avec effraction,  
le bris des glaces et les dégâts des eaux

### Agences de district pour le canton de Fribourg :

Fribourg : Xavier Thalmann, rue de Romont 2, Tél. 407  
Bulle : Félix Giasson, rue de Gruyères, Tél. 304  
Romont : Fernand Ruffieux, Grand'rue 188, Tél. 106  
Estavayer-le-Lao : Calixte Bovey, Tél. 63042  
Morat : Curt Hännli, Tél. 104

Sous-agents dans toutes les localités.





**UN PRÉSENT  
D'UNE VALEUR DURABLE**

qui sera apprécié davantage encore avec les années, est une assurance auprès de notre Société. Le père, préoccupé du bien-être de sa famille, ne peut faire de cadeau plus précieux qu'une assurance sur la vie pour sauvegarder l'avenir matériel des siens. Renseignements auprès de la Direction et des Représentants de la

**SOCIÉTÉ SUISSE  
D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE**  
Société mutuelle fondée en 1857 Tous les bénéficiaires sont assurés **A ZÜRICH**  
Agence générale : X. Thalmann, rue de Romont, 2, FRIBOURG.

M<sup>me</sup> CHALIÈRE

**Jours de Fête**

Pour les Tout-Petits, 1<sup>re</sup> série, poésies et vœux 2.—  
Pour les jeunes, II<sup>me</sup> série, poésies 2.50  
Pour les aînés, III<sup>me</sup> série, poésies 2.50

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

**Représentant - voyageur**

visitant avec succès les boulangers et pâtisseries du canton **est demandé** par importante fabrique. Ecrire offres et références sous Q 20615 L, à Publicitas, Lausanne.

**JEUNE FILLE**

de 21 ans, robuste, cherche place pour la cuisine, préférence à la campagne. S'adresser sous chiffres P 41550 F, à Publicitas, Fribourg.

**JEUNE HOMME**

CHERCHE PLACE comme charretier pr 2 chevaux. Entrée : Noël ou Nouvel-An. S'adresser sous chiffres P 41556 F, à Publicitas, Fribourg.



**BELFAUX**

**SALON DE COIFFURE**

J'informe la population de Belfaux et des environs que je reprendrai, dès **samedi 1er décembre**, le salon de coiffure de M. Weiss, à Belfaux. J'espère mériter, par un travail soigné, la confiance et la pratique de l'honorable clientèle. 15909  
Tous les vendredis et samedis, service pour dames par coiffeuse spécialisée.

**Robert BLANC, coiffeur.**



**ON CHERCHE**

**JEUNE FILLE**

de 18 à 20 ans, pour aider au ménage. Occasion certaine d'apprendre l'allemand. — Offres Ecole Tamé, Baden. 5341

- Kirsch, le lit. 4.50
  - Rhum, le litre 4.50
  - Cognac, le l. 5.50
  - Malaga, le l. 1.50
  - Vermouth, le l. 1.70
  - Porto, le litre 2.50
  - Vin rouge montagne 0.70
  - Rosé 0.95
  - Alicante 1.—
  - (Verre à rendre)
  - Asti spumante la bouteille 1.95
- GALMES frères**  
Aven. de la Gare

**Café-restaurant  
des Maréchaux  
FRIBOURG**

recommande sa 15879

**cuisine  
populaire  
et ses vins de choix.**

V. Rudaz, restaurateur.

**A VENDRE**

dans un important village, **GRAND MAGASIN d'épicerie** deux logements complets, grange, écurie et une pose de bon terrain. S'adresser par écrit sous P 15921 F, à Publicitas, Fribourg.

**A VENDRE**

AUTO, conduite intérieure 8 HP, 4 places, roulé 23,000 km. 41558  
S'adresser : **H. Schumacher, Meyriez p. Morat.**

**A VENDRE**

une jolie maison, située dans village sans impôt du district de la Glâne. Eau à la cuisine, avec grange, écurie et environ 1 pose de bon terrain. 15918  
S'adresser à **Mme Céline Robatel, à Prez-v-Noréaz.**

J'achète quelques moules de hêtre et sapin bien sec. 1<sup>er</sup> choix ; aussi quelques moules verts.

**RAMEL  
transports  
FRIBOURG.**

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal !

**Single  
Shell**

vous offre la possibilité de rouler aussi bien par les plus grands froids de l'hiver que par les beaux jours de l'automne et du printemps.

**-30°**

Les **Bons-Cadeaux** Aux Grands Magasins

**KNOFF**  
FRIBOURG

**Quel cadeau vais-je faire pour les fêtes ?**

Voici la question qui se pose à chaque fin d'année.

Un magasin tel que le nôtre, où multitude d'articles peuvent faire la joie des vôtres, facilite votre choix, et malgré cela vous hésitez, et ne savez pas si l'article choisi plaira vraiment !

Nous avons trouvé un moyen très simple et pratique pour vous, qui pourra éventuellement vous rendre service encore mieux.

A notre caisse principale, nous avons établi des **Bons-Cadeaux** (selon exemple ci-dessous) de la valeur de Fr. 5.—, 10.—, 15.—, 20.—, 25.—, 30.— et en-dessus si vous le désirez, qui vous serviront de cadeaux.

La personne munie de ce bon-cadeau choisira à son gré, en une seule fois, à nos 33 rayons bien assortis, ce qu'elle voudra, de ce fait, vous serez au moins sûrs que votre cadeau plaira.

Exemple de nos bons :

**BON-CADEAU** N° 20

valeur Fr. . . . . en lettre . . . . .

pour la contre-valeur en marchandise, choisie en une seule fois aux Grands Magasins

**KNOFF, à Fribourg**

Remis par M. . . . .

pour M. . . . .

Signature du donateur

Valable du 1<sup>er</sup> décembre 1934 au 31 janvier 1935

**Allo! Allo! ici  
RADIO**

Les derniers modèles viennent d'arriver :

- Arizona populaire Fr. 195.—
- Le nouveau modèle Philips Fr. 325.—
- Nouveau modèle de luxe Arizona Fr. 400.—
- Nouveauté : tiroir amplificateur Thorens et Paillard, Ste-Croix Radio gramos, beaux meubles, dep. Lampes de radio — Facilités
- 690.—

**MAGASIN SPÉCIAL :  
AU DISQUE D'OR**  
58, rue de Lausanne Ch. Rivier